

Et en pratique ?

LE STAGE PRATIQUE DANS LE PARCOURS BACV
RETOUR D'EXPÉRIENCES EN CENTRES DE VACANCES

Sommaire

PRÉFACE	4
1. INTRODUCTION	5
2. LES CENTRES DE VACANCES, SOURCES D'APPRENTISSAGES	6
2.1. POUR LES ENFANTS	6
2.2. POUR LES ANIMATEURS	8
3. UN ANIMATEUR QUALIFIÉ, C'EST QUOI ?	10
3.1. DIFFÉRENTS PARCOURS	10
3.1.1. Brevet d'animateur en Centres de vacances (BACV)	10
3.1.2. Equivalence	12
3.1.3. Assimilation	12
4. LE BREVET D'ANIMATEUR EN CENTRES DE VACANCES, QUI ET POURQUOI ?	14
4.1. PROFIL ET MOTIVATIONS	14
4.2. OBSTACLES	15
5. UNE FORMATION ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE	16
5.1. THÉORIE	16
5.1.1. Spécificités selon les organismes de formation	16
5.1.2. Comment la théorie prépare-t-elle au stage pratique ?	16
5.2. PRATIQUE	18
5.2.1. Emplacement du stage – où fait-on son stage pratique ?	18
5.2.2. Démarches pour trouver une place de stage	20
5.2.3. Préparation mise en place par les PO avant le stage	21
5.2.4. Difficultés rencontrées lors du stage	23
5.2.5. Encadrement	24
5.2.6. Créer des liens entre PO et OF Section issue du Chantier « On se forme ! Sous quelle forme ? »	28
5.2.7. Évaluation	30
5.3. ALTERNANCE ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE	33
5.3.1. Entre Expérience et Stage pratique Section issue du Chantier « On se forme ! Sous quelle forme ? »	33
5.3.2. La formation doit-elle forcément commencer par la théorie ?	34
5.3.3. Enchaînement entre théorie et pratique	35
5.3.4. Les stagiaires mettent-ils en place ce qu'ils ont vu en théorie durant leur stage pratique ?	36
5.3.5. Adaptation des modules théoriques aux expériences du stage pratique	37
5.3.6. Différences entre le premier et le deuxième stage	39
5.4. IMPACT DU STAGE PRATIQUE	40
6. CONCLUSION	42

Liste des acronymes

AMO :	Services d'Aide en Milieu Ouvert
ASBL :	Association sans but lucratif
ATL :	Accueil temps libre
BACV :	Brevet d'Animateur de Centre de vacances
BCCV :	Brevet de Coordinateur de Centre de vacances
CARAF :	Commission d'Avis Relative à la Formation (sous-commission de la commission générale d'avis sur les centres de vacances - ONE)
CVAC :	Centres de Vacances
EDD :	École de devoirs
FWB :	Fédération Wallonie-Bruxelles
OF :	Organisme de Formation
MJ :	Maison de Jeunes
PO :	Pouvoir Organisateur
ONE :	Office de la Naissance et de l'Enfance
SJ :	Service Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Dans ce document, nous avons choisi de ne pas masculiniser systématiquement chaque terme. L'égalité hommes-femmes n'en demeure pas moins une préoccupation.

Merci aux animatrices en formation et aux personnes rencontrées pour leur disponibilité et leur partage d'expériences. Elles se sont exprimées en leur nom et non celui de leur organisation, quelle qu'elle soit.

Par souci de confidentialité, les prénoms ont été modifiés et si les lieux de rencontres sont cités, nous avons évité toute association de paroles et/ou de pratiques avec quelque lieu que ce soit.

Merci pour leur accueil...

- Plaines communales à Gesves, Mouscron et Wanze
- Plaines associatives : CAPE asbl à Nivelles, COALA à Profondsart, Vacances + à Bruxelles, Arpège à Genval (PO).
- Séjour : Vacances + à Chevetogne
- Autres acteurs : Arc-en-Ciel à Bruxelles (OF et PO), La Croisée à Rixensart (AMO), Le Cerceau à Genval (MJ).

Les animatrices en stage rencontrées étaient dans un processus de formation mis en place par Animagique, CEMEA, COALA, Jeunesse & Santé, Nature et Loisirs, le Patro ou Vacances+.

Préface

Par Olivier Geerkens

Échanges en école de devoirs, jeu d'équipe en semaine récréative d'été, coopération autour d'un jeu de société en ludothèque, veillée animée avec les copains en classe verte, rencontre de l'autre lors d'un échange international, prendre le temps en accueil extrascolaire... pour ne citer que quelques-uns des temps de vie durant lesquels l'enfant, le jeune, apprend.

C'est en tout cas ce que nous défendons à COALA : **un 3^e espace-temps éducatif !**

Chacun y grandit... **et s'élève !**

Dans le cadre spécifique des formations d'animateur ou coordinateur en centre de vacances, les pratiques apparaissent plus formelles et conformes à nos représentations de l'apprentissage et... **d'élève !**

Pourtant, ces mêmes formations prévoient que les expériences de terrain font partie intégrante de l'apprentissage. La pratique se fait stage...

L'animateur en stage exporte son cadre de formation : un autre environnement, d'autres partenaires (des animateurs souvent dans une autre démarche), d'autres formateurs (souvent), des enfants...

Un enjeu (?) pour l'équipe des formateurs chargée de répondre à une série de questions en lien avec les choix pédagogiques de leur organisme de formation :

- **Quels sont les lieux de stage que nous validons ?**
- **Quels seront les contacts que nous aurons avec l'animateur avant, pendant et après son stage ? Et avec les responsables du centre de vacances ?**
- **Quelles sont nos attentes vis-à-vis du lieu de stage ?**
- **Comment avoir un retour objectif du vécu en stage ?**
- **Comment évaluer ce stage en lien avec les autres étapes du processus de formation ?**
- **Quelle place y donner lors des temps « théoriques » ?**

... pour n'en citer que quelques unes.

Des réponses à confronter au cadre formel inscrit dans l'arrêté Formation du Décret centre de vacances.

Ces questions et ces réponses ont fait l'objet d'un échange entre les formateurs de tous les OF habilités, à l'initiative du Service Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission d'Avis Relative à la Formation (CARAF) en 2016.

Elles ont été aussi appréhendées par les formateurs COALA... en interne.

Spécifiquement, cet été, nous avons pu bénéficier d'un partenariat avec l'asbl Arpège pour engager une jeune journaliste, externe au secteur, afin de partir observer sur le terrain ces lieux de stage. Nous pensions que son regard, ses constats comme ses étonnements, allait pouvoir alimenter notre réflexion. Le fruit de son travail est entre vos mains, pensant qu'il pouvait être utile à toute équipe de formation, voire alimenter des espaces décisionnels de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

COALA a néanmoins poursuivi sa réflexion en interne et avec des OF d'autres pays dans le cadre de son projet « On se forme ! Sous quelle forme ? ».

Des pavés, ici et là et clairement identifiés, ont ainsi été insérés pour affirmer nos choix !

Que votre lecture puisse également vous permettre de clarifier les vôtres...

1. Introduction

En été, les Centres de vacances fleurissent en région bruxelloise et wallonne. De début juillet à fin août, de Bouillon à Genval en passant par Wanze et Profondsart, des milliers d'enfants sont animés en séjours, plaines ou camps. Durant presque deux mois, je me suis immergée dans ce milieu, auquel je suis totalement extérieure, en ayant carte blanche. De nationalité suisse et journaliste, l'expression même de Centres de vacances m'était inconnue. Objectif de cette immersion dans un environnement nouveau : réfléchir et rendre compte du déroulement de la formation menant au Brevet d'Animateur en Centres de Vacances (BACV) en **mettant l'accent sur le stage pratique** comme partie prenante du parcours ainsi que sur la pertinence de l'alternance entre théorie et pratique.



Angélique RIME,
chargée de
recherches

Pour se faire, j'ai rencontré différents acteurs de la formation BACV : des stagiaires, des animateurs déjà brevetés, des coordinateurs, des formateurs et des pouvoirs organisateurs. Au total, une soixantaine de personnes ont été interrogées, dont 30 animateurs en formation, 13 animateurs brevetés, 10 coordinateurs, 5 formateurs et 3 pouvoirs organisateurs. Le nombre de PO peut paraître faible, toutefois, les coordinateurs et les formateurs qui ont témoigné étaient eux aussi souvent impliqués en tant que PO dans d'autres circonstances et ont donc pu également donner leur vision sous cet angle-là.

Le focus a été porté sur la formation des animateurs, et, si des coordinateurs s'expriment, leur cursus spécifique de formation n'a pas été pris en compte. Relevons encore que dans le panel de personnes interrogées, en particulier chez les stagiaires et les animateurs brevetés, il s'agit en majorité de personnes entre 16 et 30 ans. Elles étaient simplement les plus présentes dans les Centres de vacances visités. Les personnes plus âgées n'ont donc pas été écartées sciemment. De plus, des entretiens ont été menés avec Françoise Cremer, responsable de la formation en Centres de vacances au Service de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec Jean-Philippe Calmant, coordinateur du Centre de jeunes Le Cerceau, avec Olivier Leblanc, administrateur d'Arpège ainsi qu'avec Géraldine Fievez, directrice de l'AMO La Croisée.

Autre décision, se focaliser sur les séjours et les plaines et non sur les camps. Les Centres de vacances visités ont été choisis en fonction des disponibilités, mais toujours en veillant à trouver un équilibre entre le nombre de plaines et de séjours ainsi qu'entre structure associative et communale. Chaque personne interrogée s'est exprimée spontanément, en son nom propre. Leurs propos ne reflètent donc pas le point de vue de leur organisation.

Ce travail ne se veut pas une recherche exhaustive, mais vise plutôt à pointer certains éléments qui pourraient amener à d'autres réflexions, le tout dans une optique constante de remise en question pour améliorer la formation BACV.

2. Les Centres de vacances, sources d'apprentissages

2.1. Pour les enfants

L'examen de ce point n'a pas été au cœur de ce travail. Cependant, au cours des entretiens menés, plusieurs éléments concernant cette question sont régulièrement ressortis. Il a donc semblé pertinent de les relever.

Le décret relatif aux Centres de vacances est clair : leur but est de «favoriser le développement physique de l'enfant, sa créativité, son intégration sociale et son apprentissage de la citoyenneté». L'atteinte de ces objectifs peut paraître difficile à mesurer. Ces quelques témoignages permettent de mieux comprendre ce que les enfants retirent de leur passage en Centre de vacances.



Ce jour heureux

EDITO novembre 2017, ChoCOALA-Gom

Ramenons une année de la vie d'Aurélien, 10 ans,... à une journée. 365 jours en 24h !

Enlevons-lui les 10h de sommeil bien nécessaires pour se reposer et rêver des bonnes expériences passées et à venir.

Durant ses 14h d'expériences quotidiennes, il va grandir et se construire auprès de sa famille, d'enseignants... mais aussi d'accueillants, animatrices, monitrices étiquetés «ATL»¹.

A l'école, avec une de ses institutrices, c'est 181 jours. 8h30-12h, 13h-15h30... sauf le mercredi. à l'échelle de la journée d'Aurélien, cela correspond à un peu moins de... 3h !

Avec sa famille, ce sont les repas du matin et du soir, les vacances familiales - il a de la chance -, des moments de complicité - dehors, autant que possible -, la TV, les aventures dans sa chambre, les discussions en voiture-taxi... et ailleurs, la lecture avec Papa ou Maman avant d'aller dormir. Il y a aussi les fêtes familiales et les visites culturelles avec Parrain ou Marraine - quand je vous disais qu'il a de la chance... Cela correspond à 5h de sa journée.

Le reste du temps ?

Aurélien, comme tous les enfants, grandit au sein d'un 3^e espace d'éducation : il va à l'accueil extrascolaire - parfois le matin, souvent le «soir» -, aime le basket et ses amis du club, participe avec plaisir à un mois de plaine de vacances et une semaine de stage à Carnaval, fréquente deux fois par semaine une EDD, participe à quelques animations proposées par la ludothèque (surtout) mais aussi des asbl ici et là. Il vivait aussi des animations en mouvement de jeunesse, un dimanche sur deux, mais il a décidé d'arrêter, «cela faisait trop !» a-t-il dit.

A midi, il mange à l'école avec ses amis... et Elise ou Marceline (les «surveillantes») dont il me raconte parfois quelques situations qui l'ont marqué.

Si vous avez suivi, cela fait 6h...

Le double des 3h quotidiennes d'enseignement.

Pourtant, aujourd'hui encore, certains continuent de penser que ce que vit Aurélien durant ces 3 heures d'enseignement sont les seules qui ont de la valeur...

¹ Accueil durant le Temps Libre, dénomination officielle reprenant tous ces temps d'enfance encadrés hors responsabilité d'enseignants ou de parents. Voir aussi Décret ATL - 2003 et le dossier du ChoCOALA-gom #86 «Il est libre Max»

J'ai appris plusieurs valeurs telles que la convivialité et le partage, mais aussi à aider les plus petits. Uli, 13 ans

J'ai appris à me détacher des écrans et surtout de mon téléphone. Je sais maintenant qu'il est important de passer du temps avec ses amis et de jouer à l'extérieur. Nicolas, 13 ans

J'ai appris à me réveiller à l'heure, à être ordonnée, à connaître de nouveaux types de musique. Alexandra, 14 ans

J'ai appris à aider les autres. Isaline, 6 ans

J'ai appris à connaître d'autres enfants. Gabriel, 6 ans

J'ai appris à vivre en communauté et à me faire de nouveaux copains. Lucien, 12 ans

J'ai appris de nouveaux jeux. Janna, 7 ans

2.2. Pour les animateurs

Si les enfants ressortent grandis d'un Centre de vacances, les animatrices aussi.

Au terme d'une expérience en Centre de vacances, parmi les témoignages recueillis auprès d'animatrices de 16 à 30 ans, beaucoup parlent d'une **confiance en soi renforcée**.

Cela permet également d'**améliorer leurs compétences en termes d'organisation**.

Une part importante de ce qu'ils ont appris réside aussi dans l'**apprentissage du «vivre ensemble» et du «travail en équipe»**.

Les centres de vacances : espaces éducatifs pour les (jeunes) animateurs

Les jeunes constituent la majorité des équipes d'animation des centres de vacances agréés par l'ONE. C'est une réalité !

En tant qu'Organisation de Jeunesse, COALA défend l'idée que ces espaces, quel qu'en soit le P.O., sont aussi des lieux d'apprentissages pour ces jeunes animateurs. Les plaines et séjours organisés ne sont pas un objectif en soi pour COALA mais un des moyens pour permettre l'apprentissage de la Citoyenneté, la Responsabilité et la Solidarité au travers de projets (l'Action) qui permettent à chacun de développer un esprit Critique grâce au groupe.

Dans le cadre d'un partenariat avec une commune, le collège des échevins et bourgmestre a ainsi validé le R.O.I. ci-après intégré au projet d'accueil communal agréé par l'ONE.

Extrait de la charte des animateurs de la commune de Gesves

- *La plaine de vacances communale est un espace d'épanouissement et de découvertes pour les enfants. Ils sont au centre de nos animations dans un cadre de vacances. Cet objectif est prioritaire.*
- *La plaine de vacances communale est aussi un espace de vie collective pour les animateurs, (...). Ils y expérimentent particulièrement,*
 - *les réalités d'un contrat de travail,*
 - *la responsabilité d'un groupe d'enfants,*
 - *la vie en équipe nécessitant affirmation de soi et écoute de l'autre,*
 - *le lien entre formation théorique et expérience pratique, une formation spécifique soutenue par la commune pour beaucoup,*
 - *la participation, notamment lors des préparations et des évaluations de la plaine,*
 - *l'autonomie dans un cadre de confiance réciproque...*

C'est pourquoi (...)



J'ai appris à prendre des responsabilités et des décisions. Je suis devenue plus mature. Isabelle, 17 ans, animatrice en formation



Je suis devenue plus autonome et j'ai appris à déléguer. Maude, 21 ans, animatrice brevetée



J'ai appris à être patiente et à l'écoute envers les enfants, sans trop m'attacher à eux. Bénédicte, 19 ans, en formation

Je sais que je peux aussi m'amuser, même en tant qu'animatrice. Alice, 20 ans, animatrice brevetée

3. Un animateur qualifié, c'est quoi ?

3.1. Différents parcours

Plusieurs textes légaux¹ régissent les normes de qualification auxquelles doivent répondre les animatrices. Le décret EDD, le décret ATL et le décret relatif aux Centres de vacances, qui définit notamment les conditions d'obtention du brevet d'animateur et de coordinateur de Centres de vacances, comme le texte le précise dans son 1^{er} article. Il est doublé de l'arrêté relatif aux formations des animateurs et des coordinateurs de Centres de vacances.

Au vu de l'objectif visé par ce travail, seul l'aspect relatif aux normes de qualification du personnel en Centres de vacances sera développé ci-dessous. De même, seules les modalités concernant les animateurs seront abordées, même si les témoignages de certains coordinateurs seront repris plus bas.

Pour être considéré comme animatrice qualifiée en Centres de vacances, il existe trois possibilités : le BACV, l'équivalence à ce brevet ou l'assimilation, qui seront exposées ci-dessous.

Mentionnons encore que pour qu'un Centre de vacances soit agréé et pour qu'il se voie accorder une subvention, le PO d'un ou de plusieurs Centres de vacances doit, entre autres, s'engager à assurer un encadrement dont les normes minimales sont :

- pour les plaines et séjours : une coordinatrice ou une animatrice qui effectue son stage pratique de 2^e cycle de formation de coordinateur de Centres de vacances
- pour les camps de vacances : une responsable qualifiée ou une coordinatrice ou une animatrice qui effectue son stage pratique de 2^e cycle de formation de coordinateur de Centres de vacances
- une animatrice par groupe de 8 enfants, si un ou plusieurs des enfants est âgé de six ans ou moins
- une animatrice par groupe de douze enfants âgés de plus de six ans
- une animatrice sur trois au moins doit être brevetée, ou avoir une équivalence au brevet, ou être assimilée ou être en 2^e stage pratique dans son cursus de formation pour l'obtention de son brevet d'animateur.

Les Coordinateurs en Camp de vacances

Selon leur P.O., les centres de vacances résidentiels sont soit des Camps (PO = Mouvement de jeunesse reconnu), soit des séjours (P.O. = les autres).

Les Camps n'ont pas d'obligation d'avoir un Coordinateur... mais un Responsable qualifié.

Les textes légaux ne font pas de distinction entre les animateurs et les coordinateurs quant aux conditions du stage pratique. Ils précisent cependant qu'ils doivent se faire en tant qu'animateur (BACV) ou de coordinateur (BCCV) dans un centre de vacances agréé.

Actuellement, COALA n'autorise pas ses coordinateurs en formation de le faire en camp de vacances. Logique ?

3.1.1 Brevet d'animateur en Centres de vacances (BACV)

La formation se découpe en deux parties, l'une théorique et l'autre pratique. Elle se compose de 150 heures de formation théorique et 150 heures de formation pratique qui s'étalent sur une durée maximum de 36 mois.

Ces périodes doivent s'articuler de la manière suivante. Tout d'abord au minimum 75 heures de formation théorique en résidentiel dont une période d'au moins 40 heures.

Puis une ou deux périodes de stage pratique totalisant au minimum 75 heures dans la fonction d'animateur. Elle se poursuit avec un minimum de 50 heures de formation théorique en résidentiel, entrecoupées ou suivies d'une éventuelle seconde période de stage pratique.

L'arrêté concernant la formation d'animateur en Centres de vacances indique encore que les 150 heures de formation théorique s'organisent en résidentiel en minimum deux et maximum six périodes.

Les contenus de la formation d'animateur, selon l'arrêté en la matière datant de 2009, comprennent au minimum :

1. Les aspects de la vie collective
2. La connaissance des enfants et des jeunes
3. L'éducation à la liberté, à l'autonomie et la responsabilité
4. Des outils d'analyse d'un projet pédagogique d'un organisateur de Centre de vacances
5. Les animations en Centres de vacances
6. L'évaluation
7. La sécurité en Centres de vacances
8. Le rôle de l'animateur
9. L'organisation d'un Centre de vacances
10. Les liens entre la formation théorique et le stage pratique
11. Les Droits de l'enfant
12. La philosophie et les méthodes de l'Education permanente

L'arrêté précise que «les besoins du public en formation peuvent justifier l'importance relative réservée à chacun des contenus visés ci-dessus, à l'exception de l'Education permanente, qui est un contenu transversal».

Au premier jour de la formation théorique d'animateur, le participant doit être âgé de minimum 16 ans. La formation doit être organisée par un organisme de formation habilité. En date du 25 août 2017, ils étaient au nombre de vingt-neuf¹. La majorité des OF organisent leur formation pendant les vacances scolaires, ce qui peut d'ailleurs poser des problèmes d'agenda pour certaines personnes. [Il s'agit essentiellement de professionnels de l'animation]

Enfin, le décret fixe les capacités que l'animateur doit avoir acquises au terme de sa formation. Cette dernière doit le rendre capable d'assurer l'encadrement et l'animation d'un groupe d'enfants et/ou d'adolescents. Le participant doit pouvoir assurer la mission éducative d'un Centre de vacances, sur base d'un projet pédagogique. Il s'inscrit aussi dans une démarche culturelle originale d'Education permanente qui a pour objectif de favoriser et développer chez les participants des capacités de choix, d'analyse, d'action et d'évaluation, ainsi que des attitudes de responsabilités et de participation active dans une perspective d'émancipation individuelle et de construction collective.

¹ «Enfance encadrée», publié par la sous-commission enfance de la Commission Consultative des Organismes de Jeunesse (CCOJ), qui peut être téléchargée sur www.enfanceencadreee.cfwb.be

¹ www.centres-de-vacances.be/organisateur/liste-des-organismes-de-formation/index.html

3.1.2. Équivalence

Des demandes d'équivalence au BACV peuvent être introduites.

Les équivalences ordinaires concernent les personnes qui ont suivi des formations dans le domaine de l'animation, mises sur pied préalablement à l'introduction de la formation BACV telle qu'on la connaît actuellement. «Le programme de formation suivi est étudié. Il faut que l'orientation qui lui était donnée soit similaire au sens de la formation actuelle», précise Françoise Cremer, responsable de la formation en Centres de vacances au Service de la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. A noter que les diplômes acquis sont également pris en compte.

Il est également possible d'obtenir une équivalence extraordinaire et individuelle, en fonction du parcours personnel de chacun. «Le taux d'acceptation de ce type d'équivalence est réduit», note Françoise Cremer.

Ces équivalences sont octroyées par la FWB sur avis de la commission générale d'avis et sa CA-RAF, composée notamment de délégués d'OF habilités et de délégués de PO.

3.1.3. Assimilation

Sur base d'un diplôme et d'une expérience utile de 150 heures acquises dans un Centre de vacances agréé, une assimilation au BACV peut être octroyée **par l'ONE**.

De plus, depuis le 1^{er} octobre 2011, les candidats à l'assimilation doivent pouvoir justifier d'une formation complémentaire de 40 heures au maximum, centrée sur les spécificités de l'accueil des enfants en Centres de vacances, en plus de l'expérience utile et du diplôme, titre ou certificat requis. Cependant, aucune précision n'est donnée sur le cadre dans lequel cette formation complémentaire doit être dispensée et par quelle structure. Un flou qu'il serait nécessaire de clarifier à mon avis. Cette exigence supplémentaire pour les assimilations est actuellement suspendue.

Enfin, contrairement aux équivalences, les «assimilations ne débouchent pas sur l'octroi d'un document officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais ouvre le droit à des subventions d'encadrement¹.



¹ Centres de vacances, Mode d'emploi, édité par l'ONE

Assimilé, assimilable...

L'assimilation est possible tant pour les animateurs que pour les coordinateurs, de façon distincte.

Depuis 2001, année de l'entrée en vigueur du Décret, les centres de vacances, essentiellement les plaines non résidentielles, bénéficient de l'apport pédagogique d'animateurs n'ayant pas le brevet ad hoc délivré par notre secteur d'éducation non formelle ! En effet, tout diplôme à orientation sociale ou pédagogique associé à une expérience pratique de terrain en centre de vacances ouvre les portes de la qualification par l'ONE via le processus de l'assimilation.

En 2011, cette logique est quelque peu remise en cause : le nouveau Décret Centres de vacances exigeant une formation de 40h maximum à tous les candidats à l'assimilation. Son application a été reportée d'un an par le Ministre Nollet puis « gelée » du fait que le secteur n'arrivait pas à s'accorder sur l'opérationnalisation de cette formation.

C'est que tous les acteurs ne partagent pas les mêmes convictions... et la pertinence de cette formation supplémentaire. Après tout, « 40 h maximum » cela peut aussi se traduire par 0 h, non ? Comment dire à un instituteur qu'il n'est pas assez bon pour animer les enfants qu'il côtoie toute l'année et qu'il doit dès lors se former ?

Le malaise se situe sans doute là : l'obligation de formation est ressentie comme une remise en cause des compétences individuelles. Dans le même mélange des genres, on a : « Seuls les centres de vacances agréés sont intéressants » ; « Seuls les brevetés sont de bons animateurs » ; ...

Ces cadres sont des balises, parfois contraignantes, parfois pas. Ils participent sûrement à la Qualité des actions (avec un grand Q), mais ils n'en sont pas les garants !

COALA adhère à l'idée que, de manière générale, une personne, que les études n'ont pas préparée aux réalités spécifiques des centres de vacances, a tout à gagner à y réfléchir dans le cadre de temps de formation particuliers. Promouvoir la formation telle que nous la vivons dans notre secteur, en lien avec les méthodologies de l'éducation permanente, nous semble être une bonne chose. Un message qui passe déjà vers les nombreux jeunes qui participent aux formations d'Animateurs habilités par la Communauté française.

Constatant, tout en le regrettant, que l'assimilation est devenue la porte d'entrée à la qualification par l'ONE¹, COALA est demandeur d'une reprise de la réflexion permettant d'opérationnaliser la ou les processus de formation en termes de contenu et de durée tout en rappelant que le Décret permet toujours à 2 animateurs sur trois de ne pas être qualifiés...

¹ 477 des 590 coordinateurs qualifiés et 1341 des 3059 animateurs qualifiés sont des « assimilés ». Source : ONE Centres de vacances 2014

4. Le brevet d'animateur en Centre de Vacances, qui et pourquoi ?

4.1. Profils et motivations

Chaque année, la Fédération Wallonie-Bruxelles délivre «entre 1800 et 2000» BACV.

Ces brevets sont décrochés par des personnes dont le profil est très varié.

Tout d'abord en ce qui concerne leur âge. L'arrêté sur la formation d'animateur en Centres de vacances fixe la limite inférieure à 16 ans révolus, au premier jour de la formation. Il ne fait pas mention de limite supérieure.

Aucun prérequis en termes de qualifications n'est nécessaire pour débiter la formation. Des compétences préliminaires ne sont cependant pas non plus exclues, si bien que certains sont en possession de diplômes, en lien ou non avec l'enseignement ou l'éducation et que plusieurs sont en cours d'études secondaires ou supérieures.

Il n'est pas non plus exigé de pouvoir attester d'une expérience professionnelle. Néanmoins, les personnes actives sur le marché du travail qui suivent la formation sont légion. Le nombre de travailleurs qui s'engagent dans la formation BACV a même tendance à augmenter selon le formateur ci-dessous. Cette évolution remet d'ailleurs en question l'organisation du cursus.

Dans la catégorie des personnes en emploi, certaines personnes se lancent dans le cursus qui mène au BACV non par choix, mais par obligation, sur demande de leur employeur.

Autre catégorie, ceux qui choisissent de se lancer dans la formation. Parmi eux, les habitués du monde de l'animation, qui ont été des enfants animés et dont les animateurs leur ont transmis cette «passion». Mais aussi ceux qui ont déjà exercé en Centres de vacances sans être qualifiés et qui veulent approfondir leurs connaissances. Notons d'emblée que, dans la même situation, certains estiment que se lancer dans la formation «n'est pas nécessaire pour eux».

Il peut aussi s'agir de membres de mouvements de jeunesse, «désireux de découvrir une autre approche de l'animation» ou d'habitants d'une commune qui encourage et soutient la formation.

Parmi les jeunes, la notion de «job d'étudiant» est souvent citée. Un job d'étudiant qu'ils veulent pour la plupart en lien avec les enfants. Beaucoup évoquent le besoin de connaître des outils pour être à même de «travailler avec des enfants, de s'occuper d'eux» comme raison de leur formation.

Certains sont toutefois motivés uniquement par l'aspect pécuniaire et la relative «facilité» de la formation.

Reste que la fibre de l'animation peut se développer avec le temps et même mener à des formations plus poussées.

4.2. Obstacles

Parmi les freins à la formation, son prix «trop élevé», relève une coordinatrice de plaine communale. Alors qu'elle pousse les jeunes à se former, elle essuie généralement des refus justifiés par un coût trop important du cursus.

Pour augmenter le nombre d'animateurs brevetés, cette coordinatrice suggère la mise en place d'un «partenariat entre la commune et des organismes de formation, où des solutions seraient proposées pour payer de manière échelonnée.» **Les partenariats Commune-OF sont par ailleurs encouragés par le Service de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**



Dans notre structure, il est actuellement impossible de faire sa formation en moins de neuf mois. Or, avec des adultes qui sont souvent plus matures, nous réfléchissons à des solutions pour pouvoir effectuer la formation plus rapidement. Renaud, responsable de formation d'un OF

Puéricultrice diplômée, j'ai été engagée par une ASBL qui m'a demandé d'entamer la formation BACV. Je me suis dit que ce serait enrichissant. Les responsables m'ont proposé un organisme de formation. J'ai suivi leur suggestion. Jeanne, 25 ans, animatrice en formation

Je cherchais de meilleures compétences dans l'organisation, dans la thématisation des activités et l'accueil des enfants. Maude, 21 ans, animatrice brevetée

J'ai entamé cette formation pour l'argent. De plus, c'est facile de la suivre car elle se déroule pendant les vacances. A la base, je n'ai pas beaucoup d'atomes crochus avec les enfants. Fouzzia, 16 ans, animatrice en formation

Au départ, j'ai débuté la formation pour le fun avec un groupe de copains. Cela me permettait de tisser du lien social. Marc, 29 ans, coordinateur breveté

Nous avons demandé à plusieurs reprises à la commune s'il était possible d'accorder aux jeunes une aide financière. Cela n'a pas été accepté. L'un des arguments: si on leur finance la formation, il n'est pas sûr qu'en retour ils viennent travailler sur la plaine communale. Hélène, coordinatrice de plaine communale

5. Une formation entre théorie et pratique

5.1. Théorie

5.1.1. Spécificités selon les organismes de formation

Chaque cursus BACV débute invariablement de la même façon, avec une période de formation théorique de minimum 75 heures en résidentiel, dont une période d'au moins 40 heures. Cependant, chacun des vingt-neuf OF habilités par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le BACV a sa méthode, qui s'inscrit dans la ligne de son projet pédagogique.

Dans ces OF, c'est la notion de «construire ensemble» qui prédomine.

Dans le cadre de ce travail de réflexion, tous les OF n'ont pas été rencontrés et tel n'était pas l'objectif. Cependant, des ressentis ont été partagés par les acteurs rencontrés qui font état, selon leurs échos, de structure où les jeunes sont beaucoup plus cadrés.

5.1.2. Comment la théorie prépare-t-elle au stage pratique ?

Nous venons de le dire, tout le monde passe par un module théorique avant de débiter son stage pratique. Les personnes qui l'ont suivi se sentent-elles prêtes et outillées pour se lancer sur le terrain ?

Les réponses n'ont pas été catégoriques. En effet, peut-on vraiment se sentir totalement prêt ? Parmi les OF rencontrés, plusieurs ont mis l'accent sur le fait qu'une préparation sans faille n'était pas l'objectif. Il se formule plutôt ainsi. «Nous essayons de leur ouvrir un maximum de portes durant les modules théoriques. Nous voulons leur apprendre à pêcher et non leur donner un poisson tous les jours pour qu'ils puissent manger.» (Renaud, responsable de formation d'un OF).

Ce constat n'enlève rien à l'enthousiasme dont certains ont fait preuve lorsqu'il s'agissait d'évoquer leurs modules théoriques. «J'ai tout appris. J'ai appris plus en deux semaines de formation théorique qu'en quatre ans d'option animation à l'école. Les formateurs que j'avais se complétaient, ils m'ont inspiré. À l'école, c'était des professeurs de

Pédagogie active et Education permanente

La philosophie et les méthodes de l'Education permanente sont un contenu transversal de la formation (Ar t4.12° et 5 de l'arrêté Formation).

COALA se positionne :

- Ce contenu se vit tout au long du processus ;
- Chaque participant en prend conscience au travers d'équivalences concrètes mises en place par l'équipe des formateurs ;
- Enseigner avec une pédagogie active n'entre pas dans ce cadre à nos yeux.



sport qui donnait des cours d'animation... Cette formation m'a permis de mieux préparer et organiser des jeux, d'être plus clairs dans les explications.» (Dylan, 19 ans, animateur breveté).

On remarque aussi qu'en fonction de leur parcours, certaines personnes se réfèrent certes à ce qu'elles ont appris durant les modules théoriques BACV, mais y ajoutent des concepts qu'elles ont vus lors de leurs études ou de leurs expériences professionnelles.

«Si je n'avais pas eu la théorie, sur le terrain, ça se serait moins bien passé. Je n'aurais pas réfléchi de la même manière. Je remarque aussi que dans le cadre de ma formation de puéricultrice et des études que je suis actuellement pour devenir assistante sociale, j'ai appris beaucoup sur la psychopédagogie de l'enfant. C'est un réel plus sur le terrain. Et ces éléments, je ne les avais pas vus durant mes modules théoriques.» (Laurie, 21 ans, animatrice en formation).

Dans d'autres cas, le bilan est beaucoup plus critique : «La théorie ne m'a pas beaucoup servie. Quand je suis arrivée en stage, j'étais vraiment perdue. Aucun animateur qualifié ne m'accompagnait vraiment et j'avais neuf enfants dans mon groupe. C'était en sé-jour.» (Esther, 18 ans, animatrice brevetée).

La formation, c'est un laboratoire où l'on teste des choses. Nous essayons de mettre les participants en confiance et de les aider. Béatrice, formatrice

Notre manière d'enseigner est basée sur la pédagogie active. Nous évitons au maximum le cadre scolaire. Abdel, responsable de formation d'un OF

Les jeunes créent des projets et les vivent. Nous construisons une relation de confiance avec eux. C'est autant une chance qu'un poids. Il y a par exemple des bières à disposition durant le module théorique. Cela choque certains, mais nous partons du principe que durant leur stage, ils seront confrontés à la problématique de l'alcool. Ici, nous leur offrons un cadre pour apprendre à gérer cette question. Alain, formateur

Certains OF structurent leur formation de manière plus proche du milieu scolaire. Renaud, responsable de formation d'un OF

Grâce au module théorique, j'avais davantage d'idées de jeux et j'arrive à préparer les activités plus facilement. Noah, 30 ans, animateur en formation

J'ai suivi les modules théoriques à 30 ans. J'ai déjà un parcours derrière moi et la formation n'allait pas me changer complètement. Mais j'ai appris à réaliser des choses techniques de manière beaucoup plus précise. Cela m'aide beaucoup. J'ai aussi appris toute une série d'idées de jeux. Jean-Baptiste, 34 ans, coordinateur en formation

Lorsqu'on évoque la préparation au stage pratique, une question revient fréquemment. Est-il approprié et utile pour les futurs stagiaires d'être confrontés à des enfants durant les modules théoriques ? Certains OF appliquent déjà cette méthode, d'autres pas. «*Dans l'OF où j'ai été formé, les modules théoriques se déroulaient en même temps que des Centres de vacances. L'on pouvait donc, pendant la partie théorique, organiser des activités avec les enfants. Je pense que c'est une bonne chose pour se préparer au terrain et se rendre compte si l'animation nous intéresse vraiment.*» (Amir, 32 ans, coordinateur de plaine associative).

Certains optent pour une voie médiane. «*Il est arrivé que nous invitations des enfants durant une soirée lors des modules théoriques pour que les personnes en formation puissent être en contact avec eux.*» (Morgane, coordinatrice de plaine associative et ancienne formatrice).

D'autres estiment que ce n'est pas nécessaire. «*Je trouve que c'est bien de pouvoir s'entraîner à animer entre jeunes ou adultes durant la théorie. Devant les enfants, c'est plus stressant.*» (Coralie, 25 ans, animatrice en formation).

5.2. Pratique

Les retours sont presque unanimes. Le stage pratique est vu par la quasi-totalité des personnes interrogées comme un «maillon essentiel» du parcours de formation. Certains diront qu'il est «le moment où l'on vérifie ses compétences, où l'on se confronte à la réalité.» Alors que d'autres interlocuteurs n'hésitent pas à se targuer que c'est «là qu'ils ont le plus appris». Un formateur nous a même confié : «*On n'apprend jamais mieux que sur le terrain, on s'y sent vraiment animateur.*»

Pour Françoise Cremer, responsable de la formation en Centres de vacances au Service jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'objectif du stage est le suivant : «*Le but du stage pratique est de faire progresser le jeune, qu'il puisse s'approprier les concepts qu'il a vus en module théorique, mais aussi qu'il puisse prendre du recul.*»

Pourtant, le stage pratique est-il une source d'apprentissages aussi riche qu'on le laisse entendre ? Quels sont les facteurs qui influencent cet apprentissage ? Ou même qui feraient de lui une étape neutre dans le parcours de formation ?

Le présent chapitre est découpé en plusieurs points qui vont tenter, au travers des témoignages recueillis, de mettre en lumière les éléments qui sont susceptibles de modifier ou du moins d'influer le type ou le degré d'apprentissage du stagiaire sur le terrain.

5.2.1. Emplacement du stage – où fait-on son stage pratique ?

Les OF ont des exigences diverses quant à la structure dans laquelle le stage doit se dérouler. Pour la plupart des OF, une seule condition est de mise : qu'il se passe dans un Centre de vacances agréé par l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE).

Toutefois, certains OF exigent que le stage ait lieu dans l'un des Centres de vacances qu'ils organisent. Une manière de procéder que défend cet ancien formateur d'un OF qui fonctionne selon cette règle. «*Cela permet un bon suivi des jeunes. J'en retrouvais certains que j'avais accompagnés dans la partie théorique lors des stages pratiques. Si je me rendais compte qu'il y avait une lacune, je pouvais essayer de la combler sur le*

terrain.» (Vivian, 29 ans, coordinateur adjoint d'une plaine communale, ancien formateur).

À l'inverse, certains estiment que cette manière de procéder mène au cloisonnement. «*Je pense que les stages pratiques devraient se dérouler au sein d'un PO différent que son OF. Et ce pour favoriser l'ouverture d'esprit.*» (Alex, 25 ans, coordinateur en formation).

Un avis que partage cette animatrice brevetée, tenue d'effectuer ses stages pratiques dans un Centre de vacances organisé par son OF. «*Être confrontée à une autre manière de fonctionner durant mes stages aurait été enrichissant.*» (Sara, 20 ans, animatrice brevetée).

Plus que certains OF, une commune impose également certaines règles concernant le stage pratique. En effet, cette commune subventionne les modules théoriques de certains de ses ressortissants – leur nombre est défini à l'avance – auprès d'un OF avec qui elle a conclu un partenariat. Mais en retour, elle leur demande d'effectuer leur stage pratique dans la plaine communale qu'elle organise (ce qui n'est pas le cas de toutes les communes). A noter que leur stage est rétribué. Un partenariat «gagnant-gagnant», relève la commune.

Cette manière de procéder est aussi utilisée par certains PO constitués en ASBL, qui exigent que leur personnel non qualifié entame la formation BACV et qu'ils effectuent leur stage dans l'un de leurs Centres de vacances.

Cette méthode conduit parfois à des situations inouïes, comme dans le cas de cette animatrice en formation rencontrée dans une plaine associative. Elle ne savait pas qu'elle effectuait son stage. Elle l'a découvert lors de notre entretien. Auparavant, elle pensait «qu'il s'agissait simplement de semaines de travail effectuées dans le cadre de son contrat avec l'ASBL qui l'emploie».

Exigences mises à part, on remarque que sur le terrain, beaucoup de stagiaires essaient d'obtenir un stage auprès de leur OF. Soit pour des raisons financières, certains OF prennent en effet en charge le coût des modules théoriques si les personnes en formation effectuent leur stage bénévolement dans l'un de leur Centre de vacances. Soit pour s'assurer d'un suivi qu'elles estiment optimal.

Je suis très stressé quand je me retrouve devant les enfants. Et les outils que j'ai appris durant le module théorique ne m'aident pas à être plus à l'aise. De plus, je ne me sentais pas capable de lancer un grand jeu durant ce premier stage, même si j'ai vu comment le faire en module théorique. Donacien, 22 ans, animateur en formation

J'ai suivi mon premier module théorique et je ne suis pas capable d'expliquer quel est le rôle et quelles sont les fonctions d'un animateur. J'aurais aimé que ces notions me soient inculquées. Je n'ai pas non plus réalisé une fardé qui pourrait m'être utile et sur laquelle j'aurais pu me baser sur le terrain. Nous avons simplement dû acheter un livre avec des idées de jeux... Morgane, 25 ans, animatrice en formation

Durant la formation théorique, nous avons pu animer des enfants sous les yeux des formateurs. C'était très bien de pouvoir être confronté à des enfants avant le stage. Chahinez, 16 ans, animateur en formation

Je ne pense pas que le fait d'animer des enfants durant les modules théoriques apporterait beaucoup. Les stages pratiques sont faits pour ça. Lucas, 22 ans, formateur

Relevons toutefois que, faute de places disponibles, certains OF ne peuvent garantir une place de stage au sein de leur structure pour toutes les personnes qu'ils forment. Par la force des choses, les animatrices en formation sont donc contraintes de se diriger vers d'autres PO. En outre, lorsqu'il s'agit de choisir leur lieu de stage - que ce soit au sein d'un Centre de vacances organisé par leur OF ou non - le critère privilégié par les stagiaires reste la proximité avec leur domicile, «pour faciliter leur déplacement et en limiter le temps».

Lorsqu'on évoque le lieu de stage, impossible de passer outre la différence entre un stage qui s'est déroulé dans une structure résidentielle ou non résidentielle, même si l'arrêté sur la formation en Centre de vacances n'en fait aucunement mention.

Si les formateurs rencontrés ne privilégient pas un type de stage en particulier, ils pointent certes les différences entre un stage en séjour ou en plaine, que ce soit en termes d'organisation ou de nombre d'heures passées avec les enfants. Ils encouragent donc vivement les stagiaires à tester l'un et l'autre.

Or, dans la pratique, cette injonction n'est que peu suivie selon les témoignages recueillis. Dans certains cas, les deux stages se déroulent même dans le même Centre de vacances. «J'ai été recontactée par les organisateurs de la plaine où j'ai fait mon premier stage. Je vais donc le refaire là-bas. C'est plus facile.» (Sarah, 17 ans, animatrice en formation).

Faire deux stages au même endroit est-il bénéfique au parcours de formation ? Cette question sera abordée au point 5.3.5.

5.2.2. Démarches pour trouver une place de stage

Plaine associative, communale, séjour ou encore camp, l'offre pléthorique en Centres de vacances aurait de quoi faire perdre la tête à celui qui doit se décider où effectuer son stage pratique. Alors comment procèdent-ils ? Une contrainte est similaire à tous, le Centre de vacances choisi doit être agréé par l'ONE.

Comme déjà évoqué dans le point ci-dessus, certains n'ont simplement pas le choix. Ils suivent donc les indications de leur OF, de la commune qui subventionne leur formation ou de l'ASBL qui les a engagés.

Parmi ceux qui peuvent opter pour le Centre de vacances qu'ils désirent - pour autant qu'il soit agréé par l'ONE - certains disposent d'ores et déjà de contacts. Souvent dans la région dont ils sont originaires, soit directement avec la commune si elle est PO, soit avec une association qui gère un Centre de vacances. Ils utilisent donc ce canal pour trouver une place de stage. Relevons qu'une hiérarchie dans la sélection peut être mise en place par le PO, relativement aux qualifications, à l'ancienneté ou au lieu de domicile du postulant.

Si en théorie tous les PO rencontrés affirment accepter des stagiaires venant de tous les types de structure, certains demandeurs de stage pourraient donc se confronter à un refus en raison de la prévalence dont bénéficient des candidats qui remplissent des critères définis.

Une réponse négative peut également leur être donnée si un stagiaire potentiel n'anticipe pas sa demande au PO. Il est alors possible que les équipes d'encadrement soient déjà au complet.

Lorsque leurs démarches personnelles se révèlent sans succès, les personnes en formation se

tournent généralement vers leur OF pour un soutien. «Durant ma formation, j'avais cherché un stage ailleurs que dans mon OF, mais j'ai essuyé plusieurs refus. Finalement, je m'étais dirigée vers mon OF qui m'a trouvé une place dans l'un de ses Centres.» (Elise, 18 ans, animatrice brevetée)

Quid de ceux qui n'ont pas de contacts directs avec un PO ? En général, ils contactent directement leur OF pour un appui. Ces derniers les redirigent alors vers leurs Centres, en fonction des disponibilités. A noter que si l'OF décèle le besoin d'un suivi plus spécifique, les responsables de formation l'aiguilleront directement et de manière proactive vers un Centre où ils sont assurés que l'encadrement du stage sera de qualité.

5.2.3. Préparation mise en place par les PO avant le stage

Une fois le lieu et les dates du stage définis, les stagiaires sont contactés par les PO pour des réunions préparatoires, dont le nombre peut varier, mais se situe entre une et quatre, voire cinq, selon les dires des PO rencontrés. Objectif de ces réunions, qui ont lieu soit avec la totalité du personnel encadrant soit par groupe : aborder le fonctionnement du Centre de vacances, parler des activités à préparer ou encore faire connaissance avec le reste de l'équipe.

Il arrive toutefois que certaines animatrices ne participent pas à ces réunions. Leur absence est souvent justifiée par une collusion des dates de ces réunions avec des activités privées prévues de longue date, des vacances familiales ou entre amis. Autre raison de leur absence : les stagiaires commencent à chercher une place de stage si tardivement que les réunions ont déjà eu lieu.

Pour pallier ce problème, cette coordinatrice de plaine communale a trouvé la parade. «Nous organisons deux journées de formation obligatoires pour tous les animateurs - qualifiés ou non - qui vont travailler sur la plaine. C'est une condition sine qua non à leur engagement. Nous essayons de les orienter en leur expliquant comment gérer des animations, en leur donnant des exemples de fiche de préparation d'activités ou de liste de matériel.» (Hélène, coordinatrice de plaine communale).

Je trouve que faire sa formation et ses stages avec la même structure est cohérent. Le suivi est meilleur et je sais également selon quels critères je vais être évaluée. C'est rassurant. Anita, 17 ans, animatrice en formation

Je connais le fonctionnement de mon OF et je sais que si j'ai un souci je peux en faire part à mes formateurs. J'étais aussi plus à l'aise car je connaissais les gens. Le coordinateur de la plaine où j'ai fait mes stages était aussi mon formateur. Anaïs, 19 ans, animatrice en formation

L'idée de faire mes stages dans un Centre de vacances qui n'étaient pas mis sur pied par mon OF ne m'a même pas traversé l'esprit. Eline, 18 ans, animatrice en formation

J'ai fait mon premier stage en plaine et le deuxième en séjour, ce n'est pas du tout la même organisation. C'est vraiment bien de voir les deux, d'autant plus s'ils sont organisés par deux structures différentes. Je considère cette diversité comme un atout dans ma formation. Amir, 17 ans, animateur breveté

Un stage en plaine n'est pas comparable avec un stage en séjour. Un séjour est certes plus fatiguant, mais en plaine on vit chaque jour la séparation des parents avec leur enfant. Ce n'est pas forcément évident. Joachim, 32 ans, coordinateur, plaine associative

Ceux qui ont effectué leur stage pratique en séjour ont souvent davantage de matière à apporter lors de la deuxième session théorique. Ils ont aussi parfois vécu des situations plus difficiles. Valérie, 26 ans, formatrice

A noter que la plupart du personnel encadrant de cette plaine communale n'a pas suivi la formation BACV. Quant aux animateurs qualifiés, ils ont «à 90%» été assimilés.

Cette remarque ne concerne pas les jeunes en formation. Toutefois, certains PO mettent en place des «journées de préformation» durant l'année pour les jeunes de 15 ans qui travailleront durant l'été en Centre de vacances, date à laquelle ils auront 16 ans révolus, ce qui correspond à l'âge minimum fixé par le décret sur les Centres de vacances. Objectif : «leur donner quelques bases pour qu'ils ne soient pas complètement démunis lorsqu'ils débutent leur travail en séjour ou en plaine.»

Certains responsables utilisent également les nouvelles technologies et moyens de communication pour les préparations qui précèdent la tenue du Centre de vacances. «Le coordinateur a mis en place un groupe Whatsapp pour toute l'équipe d'encadrement sur lequel nous pouvions poser toutes nos questions avant le début de la plaine. J'ai beaucoup apprécié cette manière de procéder.» (Ambre, 25 ans, animatrice en formation).

Pour capitaliser sur les difficultés déjà rencontrées au travers de cas concrets, les solutions qui y ont été apportées, mais aussi rappeler certaines règles élémentaires, d'autres ont développé des «Pense-malins». Mis à jour au fil des ans, il est transmis à tous les animateurs avant le début du Centre de vacances.

De plus, les stagiaires ont un travail de préparation à faire avant leur stage, dont le volume diffère selon le PO.

Pour un séjour associatif d'une semaine que nous avons visité, les stagiaires devaient préparer cinq jeux de plaine, un grand jeu, une veillée et des jeux d'intérieur. Chaque fiche devait être envoyée au coordinateur deux semaines avant le début du séjour. Ce dernier les annotait et les retournait aux stagiaires pour amélioration. Une charge de travail trop lourde ? Non, ont répondu les stagiaires : «J'ai apprécié de recevoir un feedback avant le stage sur les jeux et la veillée que j'avais préparés. Ça m'a permis de débiter le séjour avec moins de pression.» (Chahinez 16 ans, animateur en formation).

Qui oublie de préparer, se prépare à être oublié...

COALA n'a pas de demande particulière concernant des préparations écrites.

C'est au coordinateur du centre de vacances de faire comme il le souhaite. Certains ne demandent rien, mais, avouons-le, c'est rare. D'autres en demandent uniquement aux stagiaires, d'autres encore en demandent à toute l'équipe et les mettent dans un dossier partagé.

Il n'y a pas de règle, mais plutôt des habitudes de coordinateurs.

La question à se poser de notre point de vue est surtout ce qu'on fait de cette préparation écrite.

Elle n'est guère formative si

- Il y a « correction » par le coordinateur, sans partage.
- Le but est que chacun prépare x activités aux dépens d'une construction collective.
- L'outil proposé devient un frein pour l'animateur voire un obstacle infranchissable.
- Elle empêche l'improvisation de l'animation mais aussi DANS l'animation.

Au contraire, et même s'ils n'y sont pas contraints par le PO, certains stagiaires préparent leurs activités à l'avance de manière minutieuse de leur propre gré.

Plus que la préparation des fiches pour les activités, certains stagiaires n'ayant jamais animé d'enfants auparavant choisissent de travailler en Centres de vacances avant leur stage pratique évalué pour «gagner en expérience». «Si j'avais dû faire mon stage évalué tout de suite après le module théorique, j'aurais été très stressée. Peut-être même que j'aurais tout foiré.» (Pauline, 16 ans, animatrice en formation).

5.2.4. Difficultés rencontrées lors du stage

Avis des stagiaires

Lors des entretiens, certaines des difficultés qui vont être évoquées ci-dessous sont ressorties presque systématiquement et constituent donc un noyau dur dans le panel des problèmes rencontrés par les stagiaires sur le terrain. Et ce au-delà de l'expérience et des parcours de chacun.

Dans les difficultés fréquemment mises en avant, plusieurs constantes. Mais celle qui revient le plus souvent est sans hésiter l'autorité vis-à-vis des enfants. Ce manque d'aplomb peut générer des problèmes pour se faire respecter, surtout par les plus grands, mais aussi l'inverse: «J'étais trop ouverte. Je n'arrivais pas mettre de limites. J'étais davantage dans une relation de meilleure copine avec les enfants que dans une relation animateur-animé.» (Kimberley, 17 ans, animatrice en formation).

La gestion des enfants dits «difficiles» représente aussi un problème récurrent. «Lors de mon premier stage pratique, j'avais dans mon groupe une jeune fille qui résidait en hôpital psychiatrique. Je n'étais pas à l'aise.» (Axel, coordinateur en formation).

Nombre de personnes rencontrées ont également mentionné la difficulté, voire la peur, de travailler avec une équipe qu'ils ne connaissaient pas auparavant. «Échanger avec les autres animateurs n'était pas simple. Je n'arrivais pas bien à exprimer mes idées et à me faire comprendre.» (Noémy, 19 ans, animatrice brevetée).

Avant la plaine, le coordinateur a organisé une journée de team building, où nous avons joué au minigolf et sommes allés au cinéma. Une réunion plus formelle a également eu lieu durant cette journée. Cela m'a beaucoup aidée pour faire connaissance avec l'équipe encadrante. Sophie, 18 ans, animatrice en formation

Je n'étais pas là pour la réunion préparatoire et le début de mon premier stage a vraiment été très dur. Je n'avais pas compris comment une plaine était organisée. D'autant plus que je n'y avais jamais participé en tant qu'enfant. Amir, 17 ans, animateur breveté

Certains jeunes ont l'impression que l'obligation de rendre les fiches de préparation la veille de l'activité les coupe dans leur improvisation, mais nous maintenons cette disposition pour que le coordinateur puisse s'organiser au mieux. Agathe, chargée de mission formation pour un PO

J'avais beaucoup de travail de préparation à effectuer avant mon stage. Avec mon travail et mes études, cela faisait trop. Morgane, 27 ans, animatrice en formation

Avant mon premier stage, j'avais préparé à l'avance toutes les activités pour la semaine. J'étais totalement prête. Cela me rassurait. Aujourd'hui, j'anticipe toujours, mais je le fais plutôt au jour le jour car je sais que le programme peut évoluer au fil de la semaine. Clarine, 19 ans, animatrice brevetée

J'ai fait mon premier stage pratique en juillet mais j'avais déjà travaillé dans la même plaine une semaine à Pâques. Je connaissais donc déjà le fonctionnement. Anaïs, 19 ans, animatrice en formation

Parmi les autres problèmes relevés : le manque d'idées de jeux en fonction des tranches d'âge, la difficulté à faire participer des enfants à certains jeux, mais aussi à débiter une activité de manière correcte et à bien l'expliquer.

Avis des formateurs

La première difficulté pointée par les formateurs est également le manque d'autorité des stagiaires. Vient aussi ce problème : *«Il leur manque la gestion de l'élément improvisation.»* (Renaud, responsable de formation d'un OF).

En ce qui concerne les enfants difficiles, on peut relever cette remarque : *«Lorsque les stagiaires se retrouvent face à des enfants qui ont des vécus qui ne sont pas faciles, ils ne s'y attendent pas et ont du mal à digérer l'information.»* (Pierre, responsable de formation d'un OF).

Autre commentaire, la discrétion dont font preuve les stagiaires qui *«ne donnent que rarement leur avis»*.

Avis des coordinateurs

Davantage au contact des stagiaires sur le terrain que les formateurs, les coordinateurs soulèvent également sans surprise le problème de l'autorité. Deux autres difficultés ressortent fortement : le manque d'initiative et les lacunes en matière de planification. *«Ils ont du mal avec la gestion du temps, des groupes, du matériel. Il y a beaucoup de dernière minute. Je pense qu'ils n'anticipent pas assez.»* (Joachim, 32 ans, coordinateur de plaine associative).

Plus que de l'anticipation, pour Morgane, coordinatrice de plaine associative, il y a un véritable problème *«d'implication des jeunes»*. *«Ils ne prennent que très peu d'initiatives. Ils ne cherchent pas et attendent que tout le leur tombe dessus.»*

Cette dernière remarque toutefois une différence entre les stagiaires. Récemment, le PO et également OF pour lequel elle travaille a mis en place une Cellule jeunes qui se réunit tout au long de l'année. Selon Morgane, les jeunes qui en font partie sont beaucoup plus motivés que les stagiaires qui n'en sont pas membres ou qui viennent d'autres OF. *«Pour ces derniers, nous ne sommes qu'une parenthèse dans leur parcours.»*

Plus terre à terre, la question de la sécurité des enfants n'est pas suffisamment prise au sérieux selon certains PO. *«Ils ne sont pas au clair avec les consignes de sécurité. Ils prennent certaines choses trop à la légère.»* (Loïc, coordinateur de plaine associative).

5.2.5. Encadrement

La plupart des acteurs rencontrés utilisent le terme *«d'accompagnateur de stage»* dès que l'on aborde la question de l'encadrement et de l'évaluation. Ce terme semble passé dans leur langage courant, mais sa mention ne figure nullement ni dans le décret relatif aux Centres de vacances, ni dans l'arrêté. Il va donc sans dire qu'une définition précise du rôle de cet accompagnateur est inexistante dans les textes légaux précités. Face à ce flou, précisons que certains OF ont pris l'initiative de décrire plus avant ce qu'ils attendaient d'un accompagnateur de stage.

Dans les Centres de vacances où nous nous sommes rendus, le rôle de l'accompagnateur de stage était toujours dévolu au coordinateur. Comment ces derniers le comprennent-ils? Le terme qui englobe au mieux leur vision est celui de référent.

Qu'implique-t-il pour eux? Des conseils et un soutien en cas de difficultés, qui peuvent être prodigués lors d'entretiens individuels ou en groupe, mais aussi un temps d'observation en prélude à l'évaluation du stagiaire.

Responsable de diverses autres tâches, le coordinateur a-t-il le temps de revêtir ses habits d'accompagnateur de stage? *«Coordonner et évaluer simultanément n'est pas aisé, je n'ai pas forcément le temps de tout observer.»* (Loïc, coordinateur de plaine associative)

Ce rôle, les suppléants, qui peuvent être les coordinateurs adjoints, les responsables de groupe ou simplement des animateurs qualifiés ou plus expérimentés, le prennent au sérieux. *«Je suis plus exigeante avec les animateurs en stage. J'observe comment ils se comportent plus en détails.»* (Latifa, 20 ans, animatrice brevetée et responsable de groupe).

Malgré ce manque de clarté dans les textes légaux concernant l'accompagnateur de stage, les stagiaires interrogés se sentent, de manière générale, bien entourés.



La première semaine de stage, ça ne s'est pas bien passé. Je ne comprenais pas ce qu'on me demandait, comment la journée se déroulait. Il y a des mots que mes collègues me disaient que je ne comprenais pas. Fatia, 19 ans, animatrice en formation

Intégrer l'équipe n'a pas été facile, surtout car ils travaillaient ensemble depuis plusieurs semaines déjà. Elke, 27 ans, animatrice en formation

J'insiste avec eux sur les règles de sécurité. Mais j'essaie aussi de les inciter à s'amuser pendant les jeux. Parfois, ils sont tellement focalisés sur les aspects organisationnels qu'ils l'oublent. Axel, coordinateur en formation

J'arrive à dégager du temps pour observer les stagiaires. Mais je ne suis pas toujours avec. Je me repose donc sur mon adjoint pour compléter mes observations. Morgane, coordinatrice de plaine associative

Je n'ai pas autant de temps que je voudrais pour observer les stagiaires. Même si avec le temps et comme je connais mieux le fonctionnement de la plaine, j'arrive à en dégager davantage. Je ne sais pas si le rôle d'accompagnateur de stage devrait forcément être dévolu au coordinateur. Aline, coordinatrice de plaine associative

Je me suis sentie soutenue. Les moments d'échanges étaient nombreux, parfois juste après les petits jeux que j'avais organisés ou en n de journée. A la fin du stage, j'ai eu un entretien individuel avec le coordinateur. Elise, 18 ans, animatrice en formation

Dans les Centres de vacances où nous nous sommes rendus, le rôle de l'**accompagnateur de stage** était toujours dévolu au coordinateur. Comment ces derniers le comprennent-ils? Le terme qui englobe au mieux leur vision est celui de **référent**.

Qu'implique-t-il pour eux ? Des conseils et un soutien en cas de difficultés, qui peuvent être prodigués lors d'entretiens individuels ou en groupe, mais aussi un temps d'observation en prélude à l'évaluation du stagiaire.

Responsable de diverses autres tâches, le coordinateur a-t-il le temps de revêtir ses habits d'accompagnateur de stage ? *«Coordonner et évaluer simultanément n'est pas aisé, je n'ai pas forcément le temps de tout observer.»* (Loïc, coordinateur de plaine associative)

Ce rôle, les suppléants, qui peuvent être les coordinateurs adjoints, les responsables de groupe ou simplement des animateurs qualifiés ou plus expérimentés, le prennent au sérieux. *«Je suis plus exigeante avec les animateurs en stage. J'observe comment ils se comportent plus en détails.»* (Latifa, 20 ans, animatrice brevetée et responsable de groupe).

Malgré ce manque de clarté dans les textes légaux concernant l'accompagnateur de stage, les stagiaires interrogés se sentent, de manière générale, bien entourés.

Mais ce sentiment de soutien vient-il principalement de l'appui de l'accompagnateur de stage ?

Avant d'évoquer l'accompagnateur de stage, les stagiaires parlent plutôt des conseils prodigués par les animatrices avec lesquelles elles évoluent pour gérer un groupe d'enfants, organiser et mener à bien une activité. Ce contact direct avec une animatrice expérimentée – même si elle n'est pas forcément brevetée – les aide pour la préparation des jeux, la réalisation du planning de la journée et la gestion de l'autorité. *«Sans cette animatrice expérimentée, je ne sais pas ce que je ferais.»* (Chahinez, 16 ans, animateur en formation).

Viennent ensuite les coordinateurs et donc accompagnateurs de stage, qu'ils décrivent comme «très disponibles», mais vers qui ils ne se tournent pas forcément en premier lieu. *«Je n'ai pas eu énormément besoin de faire appel au coordinateur, mais il était présent au cas où.»* (Sophie, 18 ans, animatrice en formation).

Plus proactifs, certains coordinateurs essaient de mettre en place une réunion individuelle à la moitié du stage pour faire le point sur les succès et les éléments à améliorer. Des réunions destinées spécifiquement aux nouveaux animateurs sont aussi organisées. Elles sont menées soit par le coordinateur, soit par ses adjoints. A noter que la parole est parfois plus libre lorsque ce n'est pas le coordinateur lui-même qui est en charge de la réunion, nous a confié l'un d'entre eux.

Accompagner, accompagnateur, accompagnement...

Partant du sens originel, le fait de « Marcher avec un compagnon », c'est-à-dire celui avec qui on « partage le pain (l'animation, dans notre cas) », peut prendre des formes différentes, qu'il importe de clarifier tant pour l'animatrice en stage que celui ou ceux qui l'accompagne(nt).

Nous aimons particulièrement cette idée de cheminer ensemble dans un esprit de co-construction ainsi que l'importance de se savoir entre pairs parce que partageant les réalités du terrain de l'animation.

Entre autonomie du participant et interventionnisme, proposition d'outils et rappel du cadre, disponibilité et temps structurés, l'accompagnement se fait concret quand

- il réfléchit aux pistes permettant un choix qualitatif de son SP
- il crée des liens avec des PO de centres de vacances
- il définit-clarifie les engagements de chacun
- il exploite les expériences vécues durant le SP comme durant les temps de formation théorique
- il maintient le contact
- il se déroule sur le lieu de stage
- il communique le cadre certificatif et formatif



Lors de mon premier stage, j'ai été suivie par deux coordinateurs différents. La première semaine s'est bien déroulée, mais pas la deuxième. Je pense qu'il aurait été préférable que le coordinateur et même l'équipe encadrante restent les mêmes durant le stage. Le coordinateurs aurait ainsi pu mieux se rendre compte de mon évolution. Elke, 27 ans, animatrice en formation

J'organise souvent un repas avec l'équipe. Cette année, je l'ai fait le mercredi soir. Dès le lendemain, j'ai senti la différence. Je me suis dit que je devrais le faire plus tôt dans la semaine, peut-être le week-end avant lorsqu'on prépare le décorum ensemble. Morgane, coordinatrice de plaine associative

J'avais les numéros de téléphone d'autres coordinateurs qui travaillaient pour mon PD. Avant mais aussi pendant le séjour, je suis entré en communication avec certains d'entre eux pour échanger par exemple sur la répartition des chambres ou la préparation des ches signalétiques. Il est vrai qu'on voit en partie ces choses lors de la théorie, mais vu que je l'avais fait il y a quelques mois déjà, une petite piqûre de rappel, doublé de conseils et d'encouragements était bienvenue. Axel, 25 ans, coordinateur en formation

En effet, ce dernier peut être une figure d'autorité intimidante qui n'encourage pas à s'exprimer.

Organiser une réunion à la moitié du stage n'est toutefois réalisable que dans l'hypothèse où le stagiaire est suivi durant la totalité de son stage par le même coordinateur. Ce qui n'est pas forcément toujours le cas.

Outre le soutien sur les compétences « techniques » telles que la préparation des fiches techniques ou les idées de jeux, l'encadrement prodigué par les coordinateurs se fait également au niveau humain. Notamment pour favoriser une bonne intégration.

Certains coordinateurs ou responsables de groupes mettent sur pied des moments conviviaux pour leur équipe en dehors des heures de travail.

La plupart des stagiaires mentionnent aussi qu'ils peuvent faire appel à leur formateur en cas de difficultés majeures sur le terrain.

Relevons qu'une solidarité est également mise en place par certains PO en ce qui concerne les coordinateurs.

5.2.6 Créer des liens entre PO et OF

Section issue du Chantier « On se forme ! Sous quelle forme ? »

Une particularité du BAFA comparativement au BACV a suscité de nombreux échanges avec des formateurs français lors de notre projet « On se forme, sous quelle forme ? ».

Si, en FWB, le parcours de formation complet, y compris le stage pratique, est de la responsabilité de l'OF, ce n'est pas le cas en France.

Comme pour le BACV, le stage pratique est une étape indispensable à part entière mais, outre certaines conditions permettant une partie du stage en-dehors d'un centre de vacances, il est totalement indépendant de l'organisme de formation.

Il appartient donc au Coordinateur de centre de vacances d'évaluer le stagiaire de manière totalement indépendante... et argumentée. Dès lors, l'accompagnement et l'évaluation des stagiaires sont des axes particulièrement travaillés au sein du BAFD (= Notre formation de Coordinateur de Centre de vacances).

Chez COALA, nous avons fait plusieurs essais pour trouver la stratégie la plus efficace pour informer les PO.

La première, était de confier la mission au stagiaire, en lui expliquant ses documents d'évaluation qui reprennent les engagements de chaque partie participant à son processus de formation. Comme, lors des formations, les jeunes reçoivent beaucoup d'information, certaines passent à la trappe dont celle-là. Ce n'était pas concluant, nous ne pouvions être certains que toutes les informations passent.

Nous avons donc essayé de mettre en place, deux fois par an, des réunions de rencontre avec tous les PO de nos participants. La difficulté a été de trouver une date et un lieu qui convenait à la plupart de personnes concernées. En effet, nos participants viennent des 4 coins de la Wallonie. Certains viennent dans le cadre de leur vie professionnelle, d'autres à titre de volontaire pour un organisme qu'ils connaissent, d'autres encore ne savent pas où ils iront en stage, il n'était pas évident de réunir ces différents profils. Malgré un réel intérêt pour ces temps de partages durant deux ans, nous n'avons rencontré qu'un faible succès de présences.

C'est pourquoi, aujourd'hui, nous en sommes arrivés à un courrier que chaque animateur reçoit et doit donner à son responsable du PO. Dans ce courrier se trouvent toutes les informations dont il a besoin pour savoir comment accompagner le stagiaire, ce qu'il peut attendre de lui et quels sont les engagements attendus de chacun. Nous essayons également de venir rendre visite aux participants sur leur lieu de stage afin de le rencontrer ainsi que le PO et son accompagnateur de stage. Cela nous permet de mettre des visages sur des mails échangés et de répondre aux éventuelles questions des uns ou des autres.

Tant que faire se peut, des conventions sont établies...

Ce modèle français (qui permet également de vivre ses 2 étapes « théoriques » au sein d'OF distincts) questionne les liens à créer, ou non, entre les divers espaces d'apprentissage du processus menant au brevet d'animateur. **Il est notamment lié**, au regard de nos échanges avec nos partenaires du projet « On se forme ! Sous quelle forme ? », **à l'évaluation certificative finale.**

En FWB, c'est la décision de l'organisme de formation, garant de cette évaluation en lien avec son dossier d'habilitation. En France, c'est la décision de membres de la Direction départementale Jeunesse et sport, sur base des appréciations argumentées et écrites communiquées à l'issue de chacune des 3 étapes.

Cette différence organisationnelle n'a pas empêché de constater l'importance partagée d'une personne CLE dans le cadre du stage pratique : le coordinateur!

Est-il d'abord un coordinateur entièrement dévoué à l'équipe d'animation ?

Est-il d'abord un formateur d'animateur(s) ?

Est-il à la fois coordinateur et formateur d'animateur(s) ?

Le processus de formation menant au brevet (BAFD français et BCCV « belge ») prépare spécifiquement à cet accompagnement. **Nos débats ont cependant mis en évidence des moyens, voire des objectifs, différents pour y parvenir ainsi que le cadre pour le moins interrogeant lorsque la fonction est assumée par des personnes « non préparées » via les assimilations, notamment.**

De part et d'autres, des liens existent avec certains P.O. où se déroulent les stages pratiques. Des liens qui peuvent être de l'ordre de la collaboration, du partenariat, voire de la facilité administrative et/ou géographique.

Du côté des OF, la mise en place de logiques collaboratives apparaît toujours comme la meilleure. Ces logiques ne sont cependant pas obligatoires au sens légal du terme ni dans les mentalités de la majorité des organisateurs.

La « culture » du lien entre OF et les lieux de SP n'est pas spécifique aux centres de vacances, comme en témoignent les pratiques plus ou moins participatives mises en places par les écoles avec leurs élèves lorsqu'un stage pratique est prévu. Néanmoins, **lorsqu'un secteur « s'inscrit dans une démarche culturelle originale d'Education permanente »** (Décret Centres de Vacances), **il y a lieu d'en faire un enjeu majeur de la formation.**



5.2.7. Évaluation

L'évaluation du stage pratique est en partie liée à l'encadrement des stagiaires. En effet, l'accompagnateur de stage, nous venons de le voir, est, dans tous les Centres où nous sommes allés, le coordinateur lui-même. Or, le coordinateur est en charge de l'évaluation du stagiaire. Les critères d'évaluation varient en fonction des organismes de formation. Si des similitudes se retrouvent, le paysage évaluatif reste hétéroclite, aucune directive précise quant aux critères d'évaluation n'étant précisées dans les textes légaux qui régissent la formation BACV.

Nous n'oserons pas le terme uniformisation, mais la situation est néanmoins en train d'évoluer vers une harmonisation. En effet, la Fédération Wallonie-Bruxelles, au travers de son Service Jeunesse et des responsables de la formation en Centres de vacances, vient d'éditer une fiche sur l'évaluation pour les organismes de formation, qui leur sera bientôt présentée. Cette fiche donne «une direction à suivre». Dans le même esprit, une fiche similaire spécifique au stage pratique est en cours de rédaction.

Certains OF n'ont cependant pas attendu les directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour remettre en question leur processus d'évaluation du stage pratique. «Nous sommes devenus plus exigeants. Avant il existait quatre critères similaires pour l'évaluation du premier et du deuxième stage. Maintenant, il y a huit critères pour le premier et douze pour le deuxième.» (Renaud, responsable de formation d'un OF).

Précisons également que si les critères d'évaluation sont définis par les OF, sur le terrain, les fiches sont remplies par les coordinateurs, du moins dans les Centres de vacances où nous nous sommes rendus. À l'exception d'une commune, où ce sont les deux personnes chargées de l'ensemble des plaines communales et de la formation qu'elles donnent en partenariat avec un OF habilité qui s'en chargent.

Une évaluation qui débute, comme nous l'avons vu ci-dessus, par une phase d'observation. Nombre de stagiaires interrogés ont fait part du «stress» occasionné par ces observations.

Cette pression a toutefois tendance à retomber au fil du stage.

Ex- valore ...

L'évaluation d'un stage pratique est du ressort, aux yeux de Coala, de la personne qui est avec l'animateur sur le terrain. Nous le nommons « Accompanateur de SP »...et ce n'est pas forcément le coordinateur du Centre de vacances.

Cela passe par une acceptation formelle de ce rôle, la validation du PO pour lui en donner les moyens, des critères définis permettant une évaluation formative et certificative.

Comment garantir cela en tant qu'OF ?

La « visite » sur place, la rencontre préalable avec les PO et/ou les accompagnateurs de SP, des outils de communication et/ou d'évaluation... en sont des moyens ni exhaustifs, ni exclusifs

L'alternance théorie/pratique permet une évaluation par et avec le groupe.

L'évaluation des SP doit être source de motivation dans l'animation et d'émancipation par l'animation : « Faire ressortir ce qui a de la valeur ! » (ex valore...)

Comme évoqué au point 5.2.2., nombre de PO acceptent des stagiaires venus d'horizons divers. Une ouverture à saluer, mais qui peut entraîner certaines difficultés au moment de l'évaluation. Notamment dans le cas de figure où le coordinateur ne connaît ni la méthode ni la philosophie de l'OF. «C'est très difficile pour moi d'évaluer les stagiaires alors que je ne connais pas le contenu de leur formation et que je ne comprends pas ou n'arrive pas toujours à mettre en contexte les critères selon lesquels ils doivent être évalués.» (Loïc, coordinateur de plaine associative).

À noter que ce coordinateur, qui n'a pas eu de contact direct avec les différents OF de ses stagiaires, utilise des fiches d'évaluation transmises par sa hiérarchie qui sont similaires pour tous les stagiaires. Or, ces derniers n'effectuent pas tous leur formation auprès du même organisme. Pire encore, aucun stagiaire n'effectue sa formation chez l'OF dont les fiches sont utilisées, qui est en fait un ancien partenaire de ce PO.

L'une des stagiaires de cette plaine regrette d'ailleurs la manière dont s'est déroulé le processus d'évaluation. «J'ai consacré beaucoup de temps à la préparation des activités que j'allais animer durant mon stage. Lorsque nous avons rempli l'évaluation avec le coordinateur responsable, il ne pouvait pas se positionner sur tous les critères car il n'avait pas tout observé. De plus, j'étais déçue car mes formateurs ne sont pas non plus venus me voir. L'évaluation telle qu'elle s'est passée ne m'a pas permis de progresser.» (Florence, 25 ans, animatrice en formation).

Même son de cloche que le coordinateur de plaine associative cité ci-dessus pour cette chargée de formation, qu'elle donne en partenariat avec un OF habilité. Elle estime également que l'évaluation des stagiaires externes présente des difficultés. «Évaluer les stagiaires que nous n'avons pas formés n'est pas évident. Nos fiches sont basées sur des critères beaucoup plus précis alors que certains OF mettent davantage l'accent sur le savoir-être.» (Julie, chargée de formation pour un PO). Elle relève qu'elle aurait apprécié recevoir la visite d'un responsable de l'OF sur le terrain pour «évoquer et clarifier avec lui certains critères. Mais aussi pour que ce dernier voie le stagiaire évoluer. Sans cela, nous devons faire confiance au stagiaire, qui nous explique certains critères.»

Je ressens de la pression par rapport au stage, qui est évalué, et surtout lorsque le coordinateur m'observe. Eric, 16 ans, en formation

La première semaine, j'étais stressé lorsqu'on venait m'observer. Je m'y suis habitué par la suite. Dorian, 17 ans, animateur en formation

Au début du stage, je ressentais un peu de pression face à l'évaluation. Je n'arrivais pas non plus à prendre d'initiatives. Tout s'est amélioré au fil du stage. Lise, 18 ans, animatrice en formation



Des visites de terrain sont pourtant prévues par certains OF, mais impossible de se rendre dans tous les PO faute de temps. Selon plusieurs responsables de formation, l'idée de ces rencontres entre OF et PO est justement de préciser les attentes en termes d'évaluation.

En écho aux difficultés mentionnées ci-dessus, ce témoignage met en lumière les avantages d'un coordinateur qui a suivi le même parcours de formation que ses stagiaires. «Je sais ce qui leur a été proposé dans les modules théoriques ainsi que les exigences requises pour qu'ils obtiennent leur brevet. Je peux donc mieux les guider et les conseiller.» (Axel, coordinateur en formation).

En outre, les entretiens menés font ressortir le caractère inclusif et constructif du processus d'évaluation. Dans la mesure du possible, nombre de coordinateurs organisent des rencontres individuelles à mi-parcours avant une entrevue finale au terme du stage. Tous les stagiaires évoquent les discussions ouvertes qu'ils ont pu avoir avec leur responsable. À noter que certains stagiaires doivent également remplir des fiches d'auto-évaluation.

Dans les structures avec un nombre d'animatrices peu élevé, les stagiaires sont également partie prenante des réunions quotidiennes mises en place en soirée par certains coordinateurs. Les manquements ou points d'amélioration sont alors discutés au grand jour. «Le débriefing se fait devant tout le monde et parfois ça me gêne un peu, même si je sais que c'est dans une optique d'amélioration.» (Chahinez, 16 ans, animateur en formation).

Là où l'équipe est plus nombreuse, seuls les responsables de groupe se réunissent pour évoquer les éventuelles difficultés rencontrées avec les animatrices.

Nous l'avons dit, à chaque OF ses critères d'évaluation. En découle une question, peut-on rater son stage pratique ? La réponse est claire chez certains OF. Il est effectivement possible de ne pas réussir son stage, lorsque les critères certificatifs de l'évaluation qui ne sont pas remplis. Un responsable formation d'un OF estime par exemple entre 5 à 10% le nombre d'échecs chaque année pour sa structure.

Dans ces cas-là, cet OF invite la personne à réfléchir en profondeur sur sa motivation à poursuivre la formation. Si elle en est certaine, elle doit alors entreprendre un nouveau stage pratique.

D'autres OF n'excluent pas forcément un échec, mais privilégient d'autres moyens pour faire valider le stage durant lequel des difficultés sont perçues. «Il est arrivé que certains stagiaires doivent prolonger le stage. Une personne a aussi dû faire un troisième stage. Nous avons parlé de ces situations avec l'organisme de formation dont nous sommes partenaires.» (Aline, coordinatrice de plaine communale).

«On essaie d'éviter l'échec car souvent, les jeunes que nous formons ont déjà eu beaucoup d'échecs dans leur vie. S'il y a des difficultés, on leur propose de faire une pause d'une année pour qu'ils gagnent en maturité.» (Pierre, responsable formation d'un OF).

Cette remarque ne concerne pas l'évaluation spécifique des stages pratiques. Mais elle reste intéressante sur la vision de l'évaluation des équipes d'encadrement dans leur ensemble. Ci-après, la vision d'un coordinateur de plaine communale, ancien formateur d'un OF habilité concernant les différences entre un Centre de vacances communal ou associatif concernant l'évaluation.

«Il faut adapter ses exigences. La perception de l'animation dans l'OF où j'ai effectué ma formation et dans la plaine communale où je travaille maintenant est différente. En tant que coordinateur, j'utilise d'autres critères pour évaluer les animatrices, plus axés sur la gestion du groupe en plaine communale par exemple.» (Guillaume, 29 ans, coordinateur adjoint de plaine communale, ancien formateur).

5.3. Alternance entre théorie et pratique

Dans le point 5.2., différentes composantes touchant au stage pratique ont été analysées au travers de témoignages. Et ce pour tenter de capter l'influence que peuvent avoir certains éléments spécifiques au déroulement du stage pratique sur les apprentissages qu'en retire le stagiaire.

Nous prenons maintenant un point de vue plus global pour nous poser les questions suivantes: Comment le stage pratique s'intègre-t-il dans le parcours de formation ? Comment l'alternance entre théorie et pratique permet-il d'apprendre ? Pourquoi ? Et sous quelle forme est-ce optimal ?

5.3.1. Entre Expérience et Stage pratique

Section issue du Chantier « On se forme ! Sous quelle forme ? »

Avant de démarrer un processus de formation de Coordinateur (BCCV) incluant, lui aussi, des stages pratiques, l'animateur breveté doit valoriser une « expérience utile » de 100 heures. De même, certains titres « scolaires » permettent à l'ONE d'assimiler certains animateurs à des animateurs qualifiés... sous réserve d'attestation d'une expérience utile suffisante dans la fonction.

De nombreux animateurs animent « plus » que les 150 heures exigées : animations en-dehors des centres de vacances (Mouvements de jeunesse, ATL, EDD, ...) ou durant 4 semaines en été par exemple.

Qu'aurait donc le stage pratique que l'expérience utile n'aurait pas ?

Ce qui semble définir un stage pratique, c'est son cadre d'évaluation formelle. Ainsi, l'accueil de stagiaires est lié implicitement à « Rapport d'évaluation » dans la tête des responsables rencontrés dans le cadre de notre projet « On se forme ! Sous quelle forme ? » (Une responsabilité particulièrement importante chez nos partenaires français).

En FWB, l'évaluation des pratiques fait pourtant partie intégrante de notre cadre d'Education Permanente validant le principe que toute pratique est formative...

L'évaluation n'est pas réservée aux stagiaires, et heureusement !

Quels sont les + du stage pratique ?

Seules les réponses que vont donner les OF à cette question vont impacter le sens et la pertinence du SP pour l'animatrice en stage.

5.3.2. La formation doit-elle forcément commencer par la théorie ?

Scouts, animés étant enfants, sans aucune expérience de l'animation, jeune ou plus âgé. Cursus dans le domaine de l'éducation, expérience professionnelle, nous l'avons vu précédemment, le profil des personnes qui se lancent dans la formation d'animateur en Centres de vacances est pour le moins divers. Conséquence implicite, lorsqu'ils la débudent, ils ne sont pas armés de la même manière. Or, en accord avec l'arrêté relatif à la formation des animateurs en Centres de vacances, le parcours doit commencer par un module théorique. Pertinent ?

Lorsqu'ils commencent leur module théorique, les jeunes sans expérience préalable dans l'animation se sentent parfois perdus. D'où cette proposition : «*Pourquoi ne pas faire un stage pratique avant la théorie ? Je pense que si ça avait été le cas, j'aurais mieux compris les thèmes, les outils et les concepts que l'on a abordés durant les modules théoriques.*» (Amir, 17 ans, animateur breveté).

Ce formateur confirme, en nuanciant : «*Durant les modules théoriques, il y a certains éléments que ceux qui n'ont aucune expérience préalable dans l'animation comprennent moins bien. Mais est-ce pour autant opportun de les lâcher en Centres de vacances sans aucune préparation ? Ce ne serait pas forcément bien non plus...*» (Lucas, 22 ans, animateur breveté et formateur).

L'idée d'une expérience pratique préliminaire, mais adaptée, est défendue par cette coordinatrice : «*Se rendre sur le terrain en tant qu'observateur actif, mais sans avoir de fiches de préparation à rendre, simplement pour vivre l'expérience d'un Centre de vacances avant le module théorique pourrait être une solution.*» (Morgane, coordinatrice de plaine associative).



Je n'ai eu que deux semaines de pause entre le module théorique et mon stage pratique. C'était bien, ça m'a permis de mettre directement en pratique les outils que j'avais appris. Louise, 17 ans, animatrice en formation

J'ai mon module théorique à carnaval et mon stage fin juillet. Mais j'aurais préféré enchaîner directement, peut-être avec une semaine de pause, pour rester dans le bain. Lauranne, 21 ans, animatrice en formation

J'ai eu une pause conséquente entre mon module théorique et mon stage pratique. Je l'ai appréciée car j'ai ainsi pu "digérer" les informations. Ambre, 25 ans, animatrice en formation

Je pense que c'est mieux si le stage pratique ne suit pas directement la théorie. Cela laisse le temps de laisser mûrir ce qu'on a appris. De plus, une semaine de théorie est fatigante et enchaîner avec une plaine ou un séjour n'est pas évident. Lotifa, 20 ans, animatrice brevetée

5.3.3. Enchaînement entre théorie et pratique

L'arrêté relatif à la formation des animateurs en Centres de vacances stipule que la formation débute par une partie théorique, suivie d'un stage pratique, puis à nouveau d'un module théorique. Sur le terrain, nous remarquons que cette dernière partie est généralement à nouveau suivie d'un stage pratique, bien que le choix soit laissé à l'OF. La formation comporte donc généralement deux stages pratiques auxquels s'intercalent deux modules théoriques. L'arrêté précise aussi que la formation doit durer au maximum trois ans.

Toutefois, le texte ne contient **aucune directive sur la cadence à laquelle doivent s'enchaîner ces différentes parties**. À noter que les expériences pratiques sont conditionnées par le rythme des vacances scolaires, durant lesquelles se déroulent les Centres de vacances.

Les avis quant à la nécessité d'enchaîner ou non modules théoriques et stages pratiques sont très partagés. Des avantages sont décelés dans chacun des fonctionnements.

Lors de certains entretiens, certains ont également pointés une formation qui était, de manière générale, «trop longue et trop intense». «*J'ai certaines connaissances qui ont abandonné la formation pour ces raisons. Notamment car le stage était pour eux très fatigant, avec des horaires allant du matin tôt au soir tard.*» (Pauline, 20 ans, animatrice brevetée).

5.3.4. Les stagiaires mettent-ils en place ce qu'ils ont vu en théorie durant leur stage pratique ?

Nous l'avons vu au point 5.1.2, les personnes en formation évoquent dans leur majorité des modules théoriques durant lesquels ils ont « beaucoup appris ». Mais les stagiaires utilisent-ils réellement les outils qu'ils ont vus en théorie sur le terrain ? Dans quelle proportion ? Lesquels utilisent-ils le plus fréquemment ? Nous nous posons ici ces questions relativement à la formation BACV, mais il est utile de préciser que **le questionnement du transfert entre apport théorique et réalité pratique est inhérent à toute formation.**

Débutons par l'élément de réponse de cette coordinatrice, dont le constat est cinglant et qu'elle démontre au travers d'un exemple concret : « *Alors qu'il avait déjà travaillé en plaine sans formation, un stagiaire est revenu très enthousiaste à la suite de son module théorique, me disant qu'il avait énormément appris. Or, sur le terrain, j'ai trouvé que la différence était moindre. Dans tous les cas, il n'était pas à la hauteur de tout ce que je savais qu'il avait appris. Je pense que les jeunes ne mettent pas assez en pratique ce qu'ils apprennent durant les modules théoriques, certainement car ils n'ont pas assez confiance en eux.* » (Morgane, coordinatrice de plaine associative).

Alors que cette coordinatrice pointe le manque de confiance en soi des stagiaires, l'un de ses collègues avance lui un autre élément : « *Entre 15 et 20% des jeunes que nous formons sont des passionnés et se donnent sur le terrain. Les autres sont souvent là par obligation et se contentent d'une vision plus classique de l'animation, qu'on pourrait qualifier d'occupationnelle. Ces derniers n'utilisent effectivement pas tous les outils qu'on leur donne en formation.* » (Renaud, responsable de formation d'un OF).

Qu'en disent les jeunes eux-mêmes ?

- « *Je me dis que durant mon stage, j'aurais pu lancer plus de jeux, par rapport à tout ce que j'ai vu en théorie. Mais lorsqu'on est sur le terrain, c'est très fatigant d'être avec les enfants.* » (Ambre, 25 ans, animatrice en formation).
- « *Je n'avais jamais animé avant et j'ai beaucoup utilisé la farde que nous avons confectionnée durant la formation lors de mon stage. Je pense que je n'aurais pas pu animer ce séjour sans la session théorique préalable. Je vais bientôt débiter mon deuxième stage pratique et je me réjouis de pouvoir exploiter les idées de décor et les techniques de bricolage que j'ai apprises durant la formation théorique, notamment la peinture sur verre que l'on confectionne en mélangeant de la gouache et du savon.* » (Anne, 18 ans, animatrice en formation).
- « *La formation théorique m'a certes permis d'apprendre à connaître des jeux que je pouvais mettre en pratique durant le stage. Mais je suis davantage quelqu'un qui fonctionne au feeling. J'aime profiter des enfants, être créative. Je remarque toutefois une différence avec les animateurs qui n'ont pas suivi de formation. Ils ont davantage de difficultés à introduire un jeu alors que nous sommes plus à l'aise grâce aux techniques que nous avons vues durant la théorie.* » (Bénédicte, 19 ans, animatrice en formation).

Il est également important de pointer que **le stagiaire n'évolue pas en vase clos, mais est en interaction avec une équipe.** Son intégration au sein du groupe, si elle s'avère optimale ou difficile, peut être un facteur qui favorise ou freine la prise d'initiative et donc son utilisation des outils appris lors de modules théoriques. Son âge pourrait aussi être un facteur limitant dans sa capacité à oser « s'imposer ».

5.3.5. Adaptation des modules théoriques aux expériences du stage pratique

Conformément au déroulé du parcours de formation BACV, le stage pratique est obligatoirement suivi d'un module théorique. Après une expérience de terrain, les personnes en formation se présentent donc au deuxième module théorique avec un regard nouveau et des questions concernant des cas concrets, des difficultés qu'ils ont rencontrées.

Comment les OF adaptent-ils leurs modules théoriques et quelle place est-elle laissée à l'échange d'expérience ?

Pour cette responsable de formation, la réponse est claire : elle adapte la formation théorique chaque année, en fonction des retours du terrain : « *Cette année, nous voyons par exemple qu'il y a un souci avec l'accueil des parents. Nous allons donc insérer une partie qui y fait référence dans le module théorique pour l'année prochaine.* » (Vanessa, responsable de formation auprès d'un PO).

Dans d'autres OF, des temps de discussion sont aménagés durant les modules théoriques pour aborder ces questions. Les formateurs sont aussi toujours disponibles durant les temps de pause pour des échanges. Des possibilités d'échanges que saisissent à leur convenance les personnes en formation :

- « *Dans mon groupe, un enfant m'a parlé du décès de son père. Je ne savais pas comment réagir. J'en ai parlé à la coordinatrice et aux autres animateurs qui m'ont soutenu, mais qui était finalement aussi démunis face à cette situation. J'en ai profité pour aborder cette thématique avec nos formateurs durant ma deuxième session théorique.* » (Clara, 17 ans, animatrice en formation).
- « *Les formateurs racontaient des anecdotes de ce qu'ils avaient vécu sur le terrain et expliquaient comment ils s'en étaient sortis. Surtout durant les temps libres ou durant les temps de discussion. Grâce à ces anecdotes, j'ai su comment réagir à plusieurs situations sur le terrain, si un enfant s'énervait par exemple.* » (Jesse, 19 ans, animateur breveté)

J'ai surtout utilisé les chansons et les jeux vus en théorie. Cela m'a donc permis de varier les activités et de mieux gérer les temps morts. Esther, 23 ans, animatrice brevetée

Les outils de la formation théorique que j'ai utilisés dans mon stage pratique sont les conseils sur les premiers soins et la santé des enfants. Latifa, 17 ans, animatrice en formation

La théorie m'a enrichi. Elle m'a par exemple permis d'avoir la réaction appropriée lorsqu'un enfant fait une bêtise. J'ai appris qu'il ne fallait être ni trop strict ni trop souple. Nabil, 21 ans, animateur en formation

Les jeux et les chansons qu'on apprend durant la phase théorique m'ont beaucoup aidée. On apprend moult trucs et astuces. Je me rends compte que lors du stage pratique, je pouvais presque inconsciemment dans le bagage qu'on m'avait transmis lors des modules théoriques. Louise, 17 ans, animatrice en formation

- «On a parlé naturellement de nos expériences sur le terrain durant le deuxième module théorique. Durant le premier module théorique, comme nous n'avions pas encore d'expérience, nous écoutions ceux qui en avaient déjà...» (Juliette, 18 ans, animatrice en formation).

La réflexion de Juliette amène à préciser que certains OF proposent des modules théoriques où première et deuxième année, c'est-à-dire les personnes ayant déjà effectué un stage pratique et celles qui doivent encore le faire, sont regroupées. D'autres OF préfèrent les cursus lors desquels première et deuxième année suivent des modules de manière séparée.

Comme le parcours est construit selon une alternance entre théorie et pratique, **il arrive que certains points soient abordés non pas durant le premier, mais le deuxième module théorique alors que sur le terrain, les stagiaires y sont déjà confrontés...** «Souvent, les stagiaires me disent qu'il leur manquait des outils pour gérer les enfants difficiles ou des éléments spécifiques pour certaines tranches d'âge. Souvent, ce sont des outils qu'on leur donne dans le module théorique suivant.» (Pierre, responsable de formation d'un OF).

Des groupes regroupés

En tant que PO de centres de vacances, COALA a démarré ses formations pour deux raisons :

- Améliorer la qualité de nos animations... et, plus globalement, de toute animation ! Qu'elle soit ou non organisée par COALA ;
- Partager une vision de l'accueil de l'Enfance.

Comme tous les OF (?), nous séparions les animateurs de premier et deuxième cycles, que ce soit pour le BACV ou pour le BCCV. Nous avons séparé les contenus selon qu'ils devaient être travaillés et vécus en 1^{er} ou en 2^{ème} cycle. Les deux groupes vivaient leur formation de leur côté hormis les temps d'accueil et les temps de vie.

Il y a quelques années, une équipe pédagogique s'est réunie pour réfléchir à nos pratiques et les faire évoluer. Il en est résulté une organisation fondamentalement différente : ne faire plus qu'un seul groupe où tous les participants sont mélangés.

Après tout : les participants ne viennent jamais « neutres » ou « égalitaires » au niveau de leur expérience. Certains animent déjà, d'autres ont un passé d'animés plus ou moins long, d'autres encore entament un processus en lien avec un job d'étudiant potentiel...

Il a fallu dépasser un certain nombre d'évidences : les « indispensables » avant toute pratique sur le terrain, les « pré-requis » de certains temps de formation, le mythe des groupes « homogènes », ... et imaginer une répartition des contenus à rencontrer sur deux sessions différentes (et 6 WE pour le BCCV). Nous les avons donc pensées pour que l'on puisse commencer par n'importe quel d'entre elles sans qu'il n'y ait de réel manquement sur le terrain.

Cela nous a apporté un plus indiscutable. En mixant les participants avec un vécu de terrain et les autres, c'est une richesse pour le groupe. Ils informent, conseillent et rassurent. Ils font profiter le groupe de leur expérience que ce soit dans les échanges mais aussi dans les idées d'animation, d'organisation,...

Les stages pratiques sont exploités avec les participants démarrant leur processus, aussi !

5.3.6 Différences entre le premier et le deuxième stage

En accord avec les textes légaux qui régissent la formation d'animateur en Centres de vacances, seule une expérience pratique – qui doit totaliser 150 heures – est obligatoire entre les deux modules théoriques.

Or, dans la pratique, et aux dires des OF rencontrés, il est fréquent que le parcours de formation soit divisé en deux modules théoriques et deux stages pratiques. Le deuxième stage pratique intervient alors à la suite du deuxième module théorique, une possibilité qui est d'ailleurs mentionnée dans l'arrêté sur la formation des animateurs en Centres de vacances.

Au moment du deuxième stage pratique, la personne en formation touche donc au terme de son cursus. Quelles différences peut-on observer entre le premier et le deuxième stage ?

- «Lors de mon premier stage pratique, on voyait clairement la différence par rapport à l'animateur qualifié avec qui je travaillais. Au deuxième stage, il était plus difficile de déceler ce décalage. J'ai appris à être plus ouvert, à prendre plus d'initiative.» (Jesse, 19 ans, animateur breveté)
- «Durant mon deuxième stage, j'ai réussi à mettre des limites. J'ai progressé car mon accompagnateur de stage m'a fait des remarques constructives pour avancer. Et pas vraiment grâce au deuxième module théorique.» (Kimberley, 17 ans, animatrice en formation)
- «Les stagiaires de première année sont plus discrets et prennent moins d'initiatives. En deuxième, ils prennent davantage confiance en eux.» (Aline, coordinatrice de plaine communale)
- «Sur le terrain, j'ai pas mal de difficulté avec l'autorité vis-à-vis des enfants. Mais je n'étais pas forcément plus à l'aise avec ce point lors du deuxième stage si je le compare au premier.» (Louise, 17 ans, animatrice en formation)

Nous l'avons mentionné au point 5.2.1, certains stagiaires ont tendance à faire leurs deux stages pratiques au sein du même PO. Ce manque de diversité permet-il pour autant au stagiaire de découvrir et d'apprendre des éléments différents ?

Une certitude, l'élément «inconnu» est absent. «Si les deux stages se déroulent au même endroit, c'est plus facile pour le stagiaires car il connaît déjà l'environnement et est plus à l'aise dans la prise d'initiative. Mais on peut se poser la question de savoir si c'est mieux pour un stagiaire d'aller voir ailleurs, dans d'autres types de structure ou au contraire de rester dans la même et de se perfectionner ? Je ne sais pas.» (Morgane, coordinatrice de plaine associative)

Deux stages pratiques

Depuis toujours, COALA fait le choix d'inclure 2 stages pratiques dans son processus de formation.

Un choix, puisque le Décret permet aux participants de ne vivre qu'un seul SP pour autant qu'il dure 150h au moins.

Les réflexions internes menées, notamment, lors de la modification du Décret en 2009 ont confirmé cette organisation en lien avec nos convictions pédagogiques :

- Rencontrer deux types de centres de vacances, résidentiel et non résidentiel si possible
- Vivre des projets d'animation différents
- Intégrer des équipes d'animation aux individualités diverses
- Expérimenter dans une logique « accompagnée » après chaque formation théorique (alternance théorie-pratique)
- Définir des objectifs évolutifs

Certains coordinateurs qui accueillent les mêmes stagiaires à plusieurs reprises veillent à les placer dans des groupes de tranches d'âge différentes. Lorsque cela est possible, notamment lorsque le PO est une commune et qu'elle organise plusieurs plaines communales simultanément, les responsables essaient également de placer les stagiaires dans une plaine autre que celle dans laquelle ils ont déjà travaillé.

Les stagiaires ayant vécu deux expériences avec le même PO disent quant à eux que leur expérience s'est révélée enrichissante, et de manière différente.

5.4. Impact du stage pratique

«Je me souviens d'une animatrice qui n'avait suivi que le premier module théorique et qui est venue travailler en plaine communale avant son premier stage pratique évalué. Sa préparation d'activités était extraordinaire, mais lorsqu'elle s'est retrouvée devant les enfants, c'était la catastrophe. Elle manquait d'assise. Dans son cas, l'expérience de la pratique était très importante.» (Guillaume, 29 ans, coordinateur adjoint de plaine communale, ancien formateur).

Cette citation est sans appel. Le constat qu'elle porte peut être extrapolé à l'immense majorité des propos recueillis et amène à dire que le stage pratique prend tout son sens pour la majorité des participants à la formation BACV. Au-delà de l'expérience préalable et de la personnalité de chacun.

Un tableau élogieux, qu'il faut cependant nuancer, au travers de ce ressenti.

«En stage, je pense que certains apprennent de ce qu'ils ont vu. Mais est-ce qu'ils s'approprient vraiment les choses ? Je n'en suis pas sûre.» (Morgane, coordinatrice de plaine associative).

Quand cette coordinatrice utilise l'expression «certains», difficile de décrire avec précision à quelle catégorie de personnes elle fait spécifiquement référence.

L'on peut entre autres y inclure ceux qui font leur formation parce qu'on les y oblige ou dans l'unique but de décrocher un job d'été pour lequel ils pensent que l'investissement est minime.

Un stage pratique est-il alors vraiment enrichissant ?

- *«Durant mon stage, je n'ai pas l'impression d'avoir appris grand chose. En effet, je fais déjà de l'accueil extrascolaire et d'autres activités avec les enfants dans le cadre de mon travail pour une ASBL.»* (Elke, 27 ans, animatrice en formation).
- *«Je trouve que la formation BACV est trop longue. Je travaille depuis trois ans dans une ASBL active dans l'encadrement extrascolaire et je suis éducatrice A2. J'ai donc déjà un gros bagage en animation et je n'ai pas vraiment l'impression d'avoir avancé et appris beaucoup avec cette formation.»* (Florence, 25 ans, animatrice en formation).

Ces réponses posent la question suivante : les personnes dont les propos sont reproduits ci-dessus ont-elles réussi à comprendre, à **identifier la différence entre une animation en Centre de vacances et une animation dans le cadre d'un accueil extrascolaire ? En effet, un Centre de vacances a des caractéristiques propres**¹.

¹ Guide d'observation des Centres de vacances, Outils indicateurs, Office de la naissance et de l'enfance

Elle m'amène aussi à une autre réflexion, celui de l'impact de la formation sur les jeunes qui la font par obligation. La citation ci-dessus pourrait d'ailleurs amener de l'eau au moulin de certains détracteurs de la formation BACV.

«L'animation, c'est inné et il faut vouloir s'occuper des enfants. La formation ne fait pas grande différence pour celui qui veut animer des enfants. Pour celui que ça n'intéresse pas, c'est inutile. De plus, les compétences du jeune se voient sur le terrain et pas avec des papiers. Donc telles qu'elles sont faites, ces formations ne servent à rien. Quoiqu'elles donnent peut-être quelques idées de jeux. Mais il faut les mettre à jour. Par exemple, les formations n'amènent pas les animateurs à savoir gérer des enfants qui viennent de milieu difficile.» (Marc, coordinateur de plaine associative).

En réponse à ce point de vue, certains ont notamment rétorqué qu'il était possible que des «vocations» se créent durant le parcours. Reste à savoir combien. Sans oublier bien sûr la défense des «outils» qu'apportent la formation.

Revenons à la notion d'apprentissage par l'observation mise en exergue ci-dessus par Morgane, coordinatrice de plaine associative. Plusieurs stagiaires ont en effet témoigné qu'il s'inspirait beaucoup des animateurs qualifiés qui les entouraient sur le terrain.

Pour beaucoup d'interlocuteurs, la formation BACV n'est pas une fin en soi. Beaucoup ont insisté sur la notion d'apprentissage continu. Une idée que résume très bien cette jeune fille en formation : *«Je me rends compte que l'animation est un apprentissage constant. Le parcours est certes enrichissant, mais j'ai encore beaucoup à apprendre. Et ce n'est pas parce qu'on est brevetée qu'on est une bonne animatrice. D'ailleurs, c'est quoi un bonne animatrice ?»* (Louise, 17 ans, animatrice en formation).

La question est terriblement importante. Mais doit-il obligatoirement y donner une réponse unanime ? Nous relèverons simplement cette remarque : *«Une bonne animatrice dépend de plusieurs choses, du jeune lui-même, de l'organisme de formation et du formateur au sein de cet organisme.»*

Lors de la théorie, je ne me rendais pas bien compte de ce que l'animation impliquait. Il fallait que je le vive moi-même pour le comprendre. Eulalie, 19 ans, animatrice en formation brevetée

J'ai appris à prendre de l'assurance lorsque je m'exprime devant un groupe ainsi qu'à travailler ensemble au quotidien. Fanny, 17 ans, animatrice en formation

J'apprends aussi en regardant les animateurs plus expérimentés. J'adapte ensuite leur manière de faire à la mienne. Louise, 17 ans, animatrice en formation

J'arrive à intégrer les outils que j'ai vus en théorie en pratique. Mais j'apprends aussi en regardant les animateurs plus expérimentés. Je m'en inspire. Elina, 18 ans, animatrice en formation



6. Conclusion

Après presque deux mois passés à sillonner des Centres de vacances en régions bruxelloise et wallonne, à la rencontre d'une soixantaine d'interlocuteurs tous acteurs du parcours qui mène au BACV, je tire plusieurs constats.

Concernant le stage pratique tout d'abord, je remarque que l'accompagnement des stagiaires n'est pas similaire dans toutes les structures. Certains sont-ils trop maternés alors que d'autres laissés à eux-mêmes ? Une solution pourrait être de **préciser dans les textes légaux le rôle de l'accompagnateur de stage**, dont il n'est pour l'instant même pas fait mention.

Les entretiens ont aussi montré que, dans le cadre d'une formation qui comprend deux stages pratiques, beaucoup de stagiaires effectuaient leurs stages dans le même centre ou du moins dans deux types de centre similaire. Or, je pense qu'**il serait pertinent de rendre obligatoire le déroulement d'un stage en internat et d'un autre en externat**. Au vu des différences de fonctionnement, se frotter à ces manières diverses de fonctionner serait sans aucun doute un point positif pour l'animatrice en formation.

L'évaluation des stages est aussi sujette à questionnement, notamment dans le soin avec laquelle elle est faite. Je pense entre autres à l'exemple cité dans ce travail relatif aux fiches d'évaluation utilisées par un coordinateur sur demande de son PO qui n'étaient pas les fiches d'évaluation des OF auprès desquels les stagiaires suivaient leur formation, mais d'un ancien partenaire du PO.

J'ai aussi pris connaissance de débriefings individuels réalisés après le stage pratique par certains OF. Si elle est peut-être trop chronophage, cette méthode est pour moi un bon moyen de tirer profit au mieux des expériences vécues par le stagiaire sur le terrain, et ainsi d'adapter les modules théoriques en fonction des retours.

Un autre constat, plus général, a trait au degré de motivation des personnes en cours de formation. Je me suis rendue compte de l'immense différence entre celles qui ont choisi de la débiter de plein gré et qui ont «l'animation dans la peau» et celles dont le seul objectif est de trouver un job d'été ou de répondre aux exigences de leur employeur ou à une injonction de leurs parents. Les premiers avaient des étoiles dans les yeux lorsqu'ils évoquaient leurs expériences d'animateur, les autres la voix morne en parlant de leur stage pratique, qu'ils souhaitaient voir finir au plus vite. Je pense donc qu'il est primordial pour les OF de **s'assurer que leurs participants aient envie et soient dans une optique positive vis-à-vis de la formation**. Cela pourrait par exemple passer par l'écriture d'une lettre de motivation avant le début du BACV ou par la mise en place d'un parcours avec suffisamment d'étapes pour que la personne puisse se rendre compte si oui ou non elle est faite pour l'animation.

Le fait que le décret relatif aux Centres de vacances impose, dans une volonté d'assurer un encadrement de qualité, qu'un animateur sur trois soit qualifié pour que le Centre soit agréé et puisse bénéficier de subsides, peut toutefois inciter certains à entamer la formation pour de mauvais motifs. Cet état d'esprit peut de ce fait entraîner un manque de motivation lors du parcours de formation.

Le public cible de la formation devrait donc être minutieusement étudié. Pour ma part, il est clair que rendre le BACV obligatoire pour des gens qui ne sont pas intéressés n'a rien de bon.

J'ai également remarqué que certains PO avaient des difficultés à trouver des animateurs qualifiés et à les garder d'année en année. L'ambiance du Centre de vacances joue pour beaucoup dans l'envie des animatrices de revenir. **Les PO devraient donc s'atteler au mieux à créer une dynamique positive au sein de l'équipe d'encadrement**.

Je l'ai également cité dans ce travail, il existe à ce jour vingt-neuf OF habilités pour le BACV. Chacun avec des projets pédagogiques distincts. Sans compter la diversité des profils des personnes qui suivent la formation. C'est **une richesse et je pense qu'il faut la maintenir**. Malgré tout, je me demande **dans quelle mesure un animateur breveté est apte à travailler dans tous les types de Centres de vacances**. Pour s'assurer d'un socle commun au BACV, j'estime que l'approche entamée par le Service de la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles de développer une fiche sur l'évaluation pour les organismes de formation est pertinente.

Plusieurs OF ont également évoqué la possibilité d'entreprendre des formations complémentaires à la suite du BACV. Mais les animateurs brevetés le font-ils vraiment ? Savent-ils vers qui se diriger ? Faudrait-il davantage les informer et les encourager à suivre ces formations complémentaires ? Il ressort que certains animateurs brevetés sont parfois engagés dans des Centres de jeunes ou pourraient l'être dans des Service d'aide aux jeunes et aux familles agréé dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans ce cadre-là, ils sont alors amenés à suivre des formations complémentaires, par exemple dans le cadre de l'Aide à la jeunesse, tout nouveau travailleur doit suivre une formation de base de trois jours dans l'année qui suit la date d'engagement.

Au terme de ce travail, je suis persuadée que le parcours BACV est utile à la personne qui le suit. En aucun cas, cette formation ne doit devenir utilitaire.



Organisation de jeunesse pluraliste active dans le secteur ATL-extrascolaire au sens large, COALA prône des animations récréatives (récréatives, créatives et actives) dans un cadre bientraitant.

Outre l'organisation d'animations et de formations, COALA défend la place de l'enfant au sein du secteur de la jeunesse.

Secrétariat Général (siège social)

Rue du Rivage, 10
1300 Wavre

010 22 44 49 - info@coala.be

Pôle Wavre

Plaines de vacances
Écoles de devoirs
Ludothèques
Animations extrascolaires
Coordinations ATL
Relax

Andenne / Fernelmont
Gesves / Wavre

Rue du Rivage, 10
1300 Wavre

010 22 44 49
olivier@coala.be

Pôle Botassart

Plaines et séjours de vacances
Formations Centres de
Vacances
Relations internationales
Botassart

Rue de Châteaumont, 50
6833 Botassart

0496 53 94 81
thierry@coala.be

Pôle Gembloux

Formations Accueil Temps Libre
Plaines de vacances
Écoles de devoirs
Ludothèques
Animations extrascolaires
Coordinations ATL

Gembloux
Mont-Saint-Guibert

Chaussée de Wavre, 4
5030 Gembloux

081 60 08 62
vincent@coala.be

Avec le soutien de



Membre de

